



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

*Edition n° 47 du 26 septembre 2016*

**Les actes dans leur intégralité peuvent être consultés** à la préfecture ou auprès des services concernés.

**Le recueil peut aussi être consulté :**

- ☛ sur le site Internet des services de l'État en Meurthe-et-Moselle :  
***[www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr)***
  
- ☛ aux guichets d'accueil de la préfecture et des sous-préfectures,  
pendant deux mois à partir du 26 septembre 2016

## SOMMAIRE

<b>ARRETES, DECISIONS, CIRCULAIRES.....</b>	<b>1334</b>
<b>SOUS-PREFECTURE DE LUNEVILLE.....</b>	<b>1334</b>
Arrêté préfectoral du 13 septembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Lunévillois.....	1334
<b>PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE.....</b>	<b>1334</b>
<b>CABINET DU PREFET.....</b>	<b>1334</b>
Bureau du cabinet.....	1334
Arrêté préfectoral n° 2 du 14 juin 2016 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016.....	1334
Arrêté préfectoral du 27 juin 2016 accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016.....	1338
<b>DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES.....</b>	<b>1360</b>
Bureau de la citoyenneté.....	1360
Arrêté préfectoral du 22 septembre 2016 portant abrogation d'une habilitation dans le domaine funéraire - « POMPES FUNEBRES GENERALES » à BACCARAT.....	1360
Arrêté préfectoral du 22 septembre 2016 portant abrogation d'une habilitation dans le domaine funéraire - « POMPES FUNEBRES GENERALES » à BLAINVILLE-SUR-L'EAU.....	1360
Bureau des usagers de la route.....	1360
Arrêté préfectoral modificatif du 21 septembre 2016 relatif à l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2015 portant agrément des entreprises dans le cadre du contrat de la délégation de service public (DSP) relative aux opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers et des poids lourds sur le réseau des autoroutes non concédées et voies express du département de la Meurthe-et-Moselle.....	1360
<b>DIRECTION DE L'ACTION LOCALE.....</b>	<b>1361</b>
Bureau des affaires budgétaires et financières des collectivités locales.....	1361
Régie d'Etat de police municipale de SAINT-NICOLAS-DE-PORT – Arrêté préfectoral du 16 septembre 2016 portant nomination de régisseurs de police municipale.....	1361
<b>SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT.....</b>	<b>1362</b>
<b>AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE.....</b>	<b>1362</b>
<b>DELEGATION TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE.....</b>	<b>1362</b>
Service Veille et sécurité sanitaires et environnementales.....	1362
Arrêté préfectoral n° 2151/2016/ARS/DT54 du 7 septembre 2016 déclarant l'abrogation de l'arrêté préfectoral n° 629/2015/ARS/DT54 du 2 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité rémissible la maison d'habitation située 15, rue du Paquis - 54560 FILLIERES.....	1362
Arrêté préfectoral n° 2152/2016/ARS/DT54 du 7 septembre 2016 mettant fin à l'état d'insalubrité du local "R-2" situé 6, boulevard de Metz - 54350 MONT-SAINT-MARTIN.....	1363
Arrêté préfectoral n° 2154/2016/ARS/DT54 du 7 septembre 2016 déclarant l'abrogation de l'arrêté préfectoral n° 771/2015/ARS/DT54 du 26 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité rémissible la maison d'habitation située 3, allée Paul Eluard - 54920 MORFONTAINE.....	1363
Arrêté préfectoral n° 2166/2016/ARS/DT54 du 12 septembre 2016 déclarant l'abrogation de l'arrêté préfectoral n° 925/2014/ARS/DT54 du 29 septembre 2014 portant déclaration d'insalubrité rémissible le logement du rez de chaussée gauche et les parties communes de l'immeuble d'habitation situé 5, rue de Tavannes - 54790 MANCIEULLES.....	1364
<b>DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LORRAINE.....</b>	<b>1364</b>
<b>POLE D'ACTION ECONOMIQUE.....</b>	<b>1364</b>
Décision du 21 septembre 2016 portant fermeture définitive d'un débit de tabac à TOMBLAINE (54).....	1364
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES.....</b>	<b>1364</b>
Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - Situation au 1er septembre 2016 – Rectificatif de la liste déjà publiée au RAA n° 43 du 09/09/16.....	1364
SIP de VANDOEUVRE - Arrêté du 1er septembre 2016 portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal.....	1365
Trésorerie de VANDOEUVRE-LES-NANCY Collectivités - Procuration sous seing privé à donner par les comptables des Finances Publiques à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents et délégation de signature.....	1366
Arrêté du 19 septembre 2016 relatif au régime de fermeture au public du Service de la Publicité Foncière de LUNEVILLE.....	1366
Arrêté du 19 septembre 2016 relatif au régime de fermeture au public du Service de la Publicité Foncière de NANCY.....	1367
Arrêté du 21 septembre 2016 portant subdélégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques SAILLARD, Administrateur général des finances publiques, Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle.....	1367
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES.....</b>	<b>1367</b>
<b>SECRETARIAT GENERAL.....</b>	<b>1367</b>
Arrêté n° 2016/DDT/SG/016 du 20 septembre 2016 d'habilitation informatique pour la saisie et de subdélégation pour la validation informatique dans l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire.....	1367
Arrêté n° 2016/DDT/SG/020 du 20 septembre 2016 portant subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué et de personne représentant le pouvoir adjudicateur en matière de marchés publics.....	1368
Arrêté n° 2016/DDT/SG/021 du 20 septembre 2016 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale.....	1369
Arrêté n° 2016/DDT/SG/022 du 20 septembre 2016 portant délégation de signature aux agents de la DDT de Meurthe-et-Moselle en matière de fiscalité de l'urbanisme.....	1371
<b>SERVICE AGRICULTURE – FORÊT – CHASSE.....</b>	<b>1372</b>
Unité Aides Directes et Structures.....	1372
Arrêté préfectoral 2016/DDT54/AFC/AD/n° 511, du 19 septembre 2016, portant dérogation temporaire aux dispositions relatives à la couverture du sol pour les inter-cultures longues définies dans le programme d'actions national "nitrates".....	1372
<b>AUTRES SERVICES.....</b>	<b>1372</b>
<b>L'AUTRE CANAL.....</b>	<b>1372</b>
Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 137 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal.....	1372
Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 138 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal.....	1373
Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 139 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal.....	1373
Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 140 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal.....	1374
Décision n° 111-2016 - Grille tarifaire à compter du 16 Septembre 2016.....	1374
Décision n° 112-2016 - Tarification des concerts de Septembre - Octobre - Novembre - Décembre 2016.....	1378

**ARRETES, DECISIONS, CIRCULAIRES****SOUS-PREFECTURE DE LUNEVILLE***Bureau de l'action locale et des affaires interministérielles***Arrêté préfectoral du 13 septembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Lunévillois**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-1 et suivants et L5214-1 et suivants ;  
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 16.BI.05 du 15 janvier 2016 accordant délégation de signature à Monsieur Rachid KACI, sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville ;  
VU l'arrêté préfectoral du 20 décembre 1996 portant création de la communauté de communes du Lunévillois ;  
VU la délibération du 25 février 2016 du conseil communautaire de la communauté de communes du Lunévillois décidant la mise à jour des statuts de la communauté de communes du Lunévillois ;  
VU la lettre de notification de cette délibération aux communes en date du 29 juin 2015 ;  
VU les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de :  
- CROISMARE en date du 29 février 2016 ;  
- HERIMENIL en date du 30 mars 2016 ;  
- SAINT-CLEMENT en date du 08 avril 2016 ;  
- VITRIMONT en date du 14 mars 2016 ;  
approuvant la modifications des statuts ;  
CONSIDÉRANT que l'absence de délibération au terme du délai de 3 mois vaut avis favorable ;  
CONSIDÉRANT qu'à l'issue de la procédure de consultation des communes membres de la communauté de communes, la majorité qualifiée, telle que définie par les articles L5211-20 et L5211-5-II du code général des collectivités territoriales est atteinte ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La mise à jour des statuts de la communauté de communes du Lunévillois est autorisée.

**Article 2 :** Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Lunévillois annexés au présent arrêté sont approuvés.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nancy, dans un délais de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de Meurthe et Moselle.

**Article 4 :** Le sous-préfet de Lunéville et le président de la communauté de communes du Lunévillois sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à chacun des maires des communes membres et au directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle et qui fera, en outre, l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Lunéville, le 13 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet de Lunéville,  
Rachid KACI

**PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE****CABINET DU PREFET***Bureau du cabinet***Arrêté préfectoral n° 2 du 14 juin 2016 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;  
VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;  
VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;  
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016 ;  
SUR proposition de la sous-préfète directrice de cabinet ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La médaille d'honneur agricole **ARGENT** est décernée à :

**- Monsieur ALLONGE Eric**

Technicien de développement, GROUPE EMC2, VERDUN  
demeurant à NANCY

**- Madame BECHER Dominique**

Responsable administrative du personnel, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à NANCY

**- Monsieur BEUGNET Philippe**

Chauffeur livreur, SAS LOEB UNEGO, DELME  
demeurant à LETRICOURT

**- Madame BROGGI Marie-Hélène**

Analyste animateur, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à VILLE-EN-VERMOIS

**- Monsieur CUNIN Martial**

Bûcheron, OFFICE NATIONAL DES FORETS, NANCY  
demeurant à HUDIVILLER

**- Monsieur DAUBIGNY Sébastien**

Employé de Banque, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à JEANDELAINCOURT

- **Monsieur DI FALCO Patrick**  
Conducteur d'installations, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à CHAZELLES-SUR-ALBE
- **Madame FONT Claire**  
Agent d'accueil, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY
- **Monsieur JACQUEMIN Bruno**  
Responsable de département, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES & SERVICES, ANNECY  
demeurant à PULLIGNY
- **Monsieur JOLLY Laurent**  
Directeur d'agence bancaire, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à ROZELIEURES
- **Monsieur KIPPEURT Olivier**  
Electro-mécanicien, Fromageries de Blâmont, LUDRES  
demeurant à MIGNEVILLE
- **Monsieur LECOMPTE Christophe**  
Comptable, CEFFRANCE ADHEO, LAXOU  
demeurant à LENONCOURT
- **Madame LENOIR Catherine**  
Assistante administrative, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT
- **Madame LOUIS Agnès**  
Employée, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à BLAINVILLE-SUR-L'EAU
- **Monsieur MARCILLAT Hervé**  
Responsable d'action sociale, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à CHARMOIS
- **Monsieur MORVAN François**  
Comptable, AREA, NANCY  
demeurant à NANCY
- **Monsieur MOUROT Rémi**  
Responsable support produit, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à BICQUELEY
- **Madame NOEL Catherine**  
Employée administrative, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à VILLERS-EN-HAYE
- **Madame PAIX Blandine**  
Secrétaire, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à PORT-SUR-SEILLE
- **Monsieur PARISOT Jean-Luc**  
Magasinier appro-céréales, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à ROYAUMEIX
- **Monsieur PIERRON Fabrice**  
Technicien fromagerie, Fromageries de Blâmont, LUDRES  
demeurant à VERDENAL
- **Madame PIETROSANTE Laure**  
Technicien à gestion du personnel, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à NANCY
- **Madame RABACAL Irmida**  
Responsable de secteur, GROUPAMA GRAND EST, STRASBOURG  
demeurant à VITERNE
- **Monsieur REMY Bertrand**  
Comptable, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à LAY-SAINT-CHRISTOPHE
- **Monsieur ROCH Christian**  
Conducteur de véhicule, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à BONVILLER
- **Monsieur SCHULER Jean-Luc**  
Mécanicien, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY
- **Monsieur THIEBAUT Xavier**  
Technicien de maintenance agricole, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à CHALIGNY

**Article 2 :** La médaille d'honneur agricole **VERMEIL** est décernée à :

- **Madame BARDOT Valérie**  
Gestionnaire de paie, CERFRANCE ADHEO, LAXOU  
demeurant à NANCY
- **Madame BECHAMP Marie-Pierre**  
Assistante contrôle de gestion et ressources humaines, Fromageries de Blâmont, LUDRES  
demeurant à VITERNE
- **Monsieur DI FALCO Patrick**  
Conducteur d'installations, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à CHAZELLES-SUR-ALBE
- **Madame GEOFFROY Catherine**  
Assistante comptable, CERFRANCE ADHEO, LAXOU  
demeurant à LUNEVILLE
- **Madame GENTIL Valérie**  
Assistante commerciale, AREA, NANCY  
demeurant à CHANTEHEUX

- **Madame GILLOT Isabelle**  
Responsable de secteur comptabilité finances, SIGMAP, LUDRES  
demeurant à HEILLECOURT
- **Madame HANRIOT Brigitte**  
Assistante commerciale, AREA, NANCY  
demeurant à PONT-A-MOUSSON
- **Madame JEANJEAN Sabine**  
Conseiller clientèle, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à DONCOURT-LES-CONFLANS
- **Monsieur LAURENT Philippe**  
Soudeur-mécanicien, Fromageries de Blâmont, LUDRES  
demeurant à SAINT-MAURICE-AUX-FORGES
- **Monsieur LECLERE Philippe**  
Agent de dépôt, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à VRONCOURT
- **Monsieur MARCILLAT Hervé**  
Responsable d'action sociale, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à CHARMOIS
- **Madame PIERRON Adélie**  
Animatrice d'agence, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à BOUXIERES-AUX-DAMES
- **Monsieur SAINT-ANTOINE Laurent**  
Agent relation culture, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à CHANTEHEUX
- **Madame SERRIER Patricia**  
Directrice d'agence, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à BATILLY
- **Madame TUNIS Sylvie**  
Assistante administrative, AREA, NANCY  
demeurant à CUSTINES
- **Monsieur ULRICH Denis**  
Analyste, SIGMAP, LUDRES  
demeurant à ESSEY-LES-NANCY
- **Madame VAUTRIN Nathalie**  
Technicien à gestion du personnel, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY

**Article 3** : La médaille d'honneur agricole **OR** est décernée à :

- **Madame ALTERMATT Agnès**  
Directrice d'agence, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à MAIXE
- **Monsieur ANCIAUX Sylvain**  
Analyste, SIGMAP, LUDRES  
demeurant à RICHARDMENIL
- **Monsieur BARTHELEMY André**  
Chauffeur, GROUPE EMC2, VERDUN  
demeurant à MARS-LA-TOUR
- **Madame BOULANGER Brigitte**  
employée de bureau, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à GONDREVILLE
- **Madame BRANDSTATTER Laurence**  
Technicien à réalisation crédits retail, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à CHAMPIGNEULLES
- **Madame CESARI Danièle**  
Employée de bureau, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à MEREVILLE
- **Monsieur CHARPENTIER Dominique**  
Conseiller financier, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE
- **Madame CHOFFEL Isabelle**  
Aide-comptable, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à MOIVRONS
- **Madame COURTILLIER Isabelle**  
Chargée de communication, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à DOMMARTIN-LES-TOUL
- **Monsieur DI FALCO Patrick**  
Conducteur d'installations, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à CHAZELLES-SUR-ALBE
- **Monsieur DUMAS Jean-Paul**  
Ouvrier fromager OQ3, Fromageries de Blâmont, LUDRES  
demeurant à BARBAS
- **Madame ETIENNE Marie-Odile**  
Conseiller financier collecte, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à BRIEY
- **Madame FERRY Catherine**  
Secrétaire modes d'accueils, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à DEUXVILLE
- **Madame FOSSARD Régine**  
Employée, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à NANCY

- **Monsieur HECHT Jacques**  
Manutentionnaire, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à FOUG
- **Monsieur JONQUET Philippe**  
Technicien à réalisation crédits corporate 54, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à ROSIERES-AUX-SALINES
- **Madame LAURENT Martine**  
Conseiller financier, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à BOUXIERES-AUX-DAMES
- **Madame LESCANNE Christine**  
Employée de banque, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à VILLERS-LES-NANCY
- **Monsieur MANGIN Jean-Michel**  
Ingénieur, SIGMAP, LUDRES  
demeurant à NANCY
- **Monsieur MARCILLAT Hervé**  
Responsable d'action sociale, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à CHARMOIS
- **Monsieur MARESCQ Denis**  
Expert technique, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à GONDREVILLE
- **Monsieur MINEUR Jean-Michel**  
Assistant PRP, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à HOUEMONT
- **Monsieur NOEL Denis**  
Chef de silo-coordonateur, GROUPE EMC2, VERDUN  
demeurant à ESSEY-ET-MAIZERAIS
- **Madame PATAILLOT Chantal**  
Analyste animateur à recouvrement judiciaire, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à LAXOU
- **Madame RENOUARD Francine**  
Contremaître, COMPAGNIE des FROMAGES & RICHESMONTS, VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL  
demeurant à BOUILLONVILLE
- **Madame ROSES Marie-Christine**  
Comptable, CERFRANCE ADHEO, LAXOU  
demeurant à BENAMENIL
- **Madame SCHWOB Annie**  
Employée de banque, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à LAXOU
- **Monsieur VEGRO Stéphane**  
Conseiller de clientèle, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à ECROUVES

**Article 4** : La médaille d'honneur agricole **GRAND OR** est décernée à :

- **Madame ALTERMATT Agnès**  
Directrice d'agence, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à MAIXE
- **Monsieur ANDRE Raymond**  
Technicien à agence successions, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à NANCY
- **Monsieur AUBERTIN Jean-Louis**  
Employée de banque, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à TOUL
- **Madame BARDET Annick**  
Employée de banque, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à LONGWY
- **Monsieur BASTIEN Claude**  
Retraité, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à RAUCOURT
- **Monsieur CADET Jean-Paul**  
Chauffeur, GROUPE EMC2, VERDUN  
demeurant à PUXIEUX
- **Monsieur CARO Alain**  
Ouvrier qualifié, Fromageries de Blâmont, LUDRES  
demeurant à AZERAILLES
- **Madame CHESNAY Guilaine**  
Comptable, CERFRANCE ADHEO, LAXOU  
demeurant à HEILLECOURT
- **Madame COLIN Denise**  
Assistant service clientèle, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à VATHIMENIL
- **Monsieur HECHT Jacques**  
Manutentionnaire, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à FOUG
- **Madame HOMBOURGER Marlène**  
Chargée de recouvrement amiable, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à LAXOU
- **Monsieur HUMBERT Bernard**  
Chargé d'activité, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à PONT-A-MOUSSON

- **Monsieur JOB Jean-Louis**  
Bûcheron, OFFICE NATIONAL DES FORETS, NANCY  
demeurant à BADONVILLER
- **Monsieur JONQUET Philippe**  
Technicien à réalisation crédits corporate 54, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à ROSIERES-AUX-SALINES
- **Madame LINDNER Isabelle**  
Assistant à recrutement gestion carrières, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à VILLERS-LES-NANCY
- **Madame OREL Brigitte**  
Technicien à gestion du personnel, Crédit Agricole de Lorraine, NANCY  
demeurant à VELAIN-EN-HAYE
- **Monsieur PIREAUX Jean-Claude**  
Mécanicien chef d'atelier, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à LUCEY
- **Monsieur POSTEC Jean-Claude**  
Chargé de mission, MSA Lorraine, VANDOEUVRE-LES-NANCY  
demeurant à NANCY
- **Madame THIEBAUT Chantal**  
Employée de bureau, SAS Lorraine agricole distribution, LAXOU  
demeurant à EULMONT

**Article 5 :** La sous-préfète directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nancy, le 14 juin 2016

Le Préfet,  
Philippe MAHÉ

**Arrêté préfectoral du 27 juin 2016 accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,  
VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,  
SUR proposition de Mme la sous-préfète, directrice de Cabinet,

**A R R E T E**

**Article 1 :** la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **ARGENT** est décernée à :

- **Monsieur ADAM Luc**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE BAYONVILLE-SUR-MAD, demeurant à BAYONVILLE-SUR-MAD.
- **Madame ADRIAN Christobel née HURAND**  
Manipulateur d'électroradiologie médicale de classe supérieure, demeurant à TOUL,  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL.
- **Madame ALLAM Messaouda**  
Adjoint administratif de 1<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à SAINT-MAX.
- **Monsieur ANDRE Gérard**  
Maire, MAIRIE DE SEICHEPREY, demeurant à SEICHEPREY.
- **Monsieur ANTOINE Olivier**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE GORCY, demeurant à GORCY.
- **Monsieur ARMBRUSTER Jean-Marie**  
Conseiller municipal, MAIRIE D'EMBERMENIL, demeurant à EMBERMENIL.
- **Monsieur ARTZER Marcel**  
Musicien soliste et cosoliste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame BACHETER Dominique née LEMAIRE**  
Assistante médico-administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FLEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Monsieur BAILLY Pascal**  
Ingénieur principal, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur BARBA Frédéric**  
Aide-soignant de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TOMBLAINE.
- **Monsieur BARBIER Bernard**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame BARBIER Marie-Pierre née VERMION**  
Assistante socio-éducative principale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame BARDOT Claire née ALLARD**  
Ingénieur, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à ROSIERES-AUX-SALINES.
- **Monsieur BARRIER Lionel**  
Adjoint technique 2<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Monsieur BASTIEN Olivier**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE SEICHEPREY, demeurant à SEICHEPREY.
- **Madame BATOT Claude née LECHINE**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à ANTHELUPT.
- **Madame BAUQUÉ Viviane née TROMBINI**  
Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE HOUELMONT, demeurant à XEUILLEY.
- **Madame BECHU Alexandra**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à DOMMARTIN-LES-TOUL.
- **Monsieur BEC Joseph**  
Ancien adjoint au maire, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.

- Madame **BEHLOUL Nicole**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup>classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- Madame **BERNADAUX Catherine**  
Attachée territoriale, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à LAXOU.
- Madame **BERNIER Nadège**  
Infirmière en soins généraux de 1<sup>o</sup>grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BLAINVILLE-SUR-L'EAU.
- Madame **BERTRAND Béatrice**  
Technicien de laboratoire de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Monsieur **BIANCALANA Henri**  
Adjoint administratif principal 2<sup>o</sup>classe, Communauté de communes du Jarnisy, demeurant à GIRAUMONT.
- Madame **BIANCHI Martine**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup>classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- Monsieur **BIRKER Claude**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- Madame **BOBET Pascale**  
Adjoint administratif hospitalier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LAXOU.
- Monsieur **BOCK Francis**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VARANGEVILLE.
- Monsieur **BODIN Sylvère**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup>classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à OZERAILLES.
- Monsieur **BONNARDE Francis**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup>classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- Madame **BONNETIER Edith née L'HOTE**  
Adjoint administratif hospitalier de 1<sup>ère</sup> classe, Centre Hospitalier 3 H Santé, demeurant à MONTREUX.
- Madame **BONNET Marie-Christine née FARIA**  
Adjoint d'animation territorial de 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à LONGWY.
- Madame **BORDRON Béatrice**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CHAMPIGNEULLES.
- Madame **BOUCKOLS Valérie née NARDI**  
Infirmière en soins généraux classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à VALLEROY.
- Madame **BOUDET Josiane née JACQUOT**  
Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MOIVRONS.
- Monsieur **BOUHADJA Saïd**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.
- Monsieur **BOULANGER Jean-Marc**  
Attaché territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BENNEY.
- Monsieur **BOULARD Laurent**  
Musicien tuitiste 3<sup>ème</sup> catégorie, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- Madame **BOUL Isabelle née LOISY**  
Infirmière en soins généraux hors classe, Centre communal d'action sociale, demeurant à XIROCOURT.
- Madame **BOUR Corinne née THIEBAUX**  
Adjoint administratif 1<sup>o</sup>classe, MAIRIE DE ABBEVILLE-LES-CONFLANS, demeurant à VILLE-SUR-YRON.
- Madame **BOURGEOIS Delphine**  
Adjoint des cadres, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- Madame **BOUTEILLOUX Sabine née SACHERER**  
Conseillère municipale, MAIRIE D'EMBERMENIL, demeurant à EMBERMENIL.
- Monsieur **BRAUNER André**  
Ancien conseiller municipal, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- Monsieur **BRICE Bertrand**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CERVILLE.
- Monsieur **BRISCHETTO Eric**  
Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VILLERUPT, demeurant à VILLERUPT.
- Madame **BROYELLE Catherine**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- Madame **BRUNELLO Céline née TRENTAROSI**  
Infirmière en soins généraux de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à MANCIEULLES.
- Madame **BURIGANA Dina**  
Rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, demeurant à NANCY.
- Madame **BUZON Sophie**  
Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe, SDIS 54, demeurant à LIVERDUN.
- Monsieur **CABLE Alain**  
Agent de maîtrise principal, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à MOIVRONS.
- Monsieur **CAMILLE Denis**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- Madame **CANDAT Virginie née ADAM**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- Monsieur **CAPEL Joël**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE REHAINVILLER, demeurant à REHAINVILLER.
- Madame **CASSET Valérie née KURTZMANN**  
Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à ROSIERES-AUX-SALINES.



- **Monsieur CHAFFIN Laurent**  
Adjoint technique principal 2° classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Madame CHARDIN Anita née CURMI**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PONT-SAINT-VINCENT.
- **Madame CHARPENTIER Odette née DIEUDONNE**  
Adjoint technique territorial 1° classe des établissements d'enseignements, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur CHIERCHIA Francesco**  
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LONGLAVILLE.
- **Monsieur CHOFFEL Alain**  
Ancien adjoint au maire, MAIRIE DE VENNEZEY, demeurant à VENNEZEY.
- **Madame CHRETIEN Delphine née TURCK**  
Assistante socio-éducative principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOUL.
- **Monsieur CLAEYS Jacques**  
Maire, MAIRIE DE GORCY, demeurant à GORCY.
- **Monsieur CLEMENT Frédéric**  
Adjoint administratif de 2ème classe, Office Public de l'Habitat de la Ville de Toul, demeurant à TOUL.
- **Madame CLERC Christine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE FROUARD, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame CLOSSET Corinne née GIANESSI**  
Adjoint technique territorial 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à DONCOURT-LES-LONGUYON.
- **Monsieur COINSMANN Gérard**  
Maire, MAIRIE DE REHAINVILLER, demeurant à REHAINVILLER.
- **Monsieur COLAIZZI Dominique**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à JARNY.
- **Monsieur COLAS Arnaud**  
Psychologue, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur COLLA Ermes**  
Adjoint au maire, MAIRIE D'ARNAVILLE, demeurant à ARNAVILLE.
- **Madame COLLET Fabienne née LORIS**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à FOUG.
- **Monsieur COLNOT Jean-Luc**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame CORNIL Chantal**  
Adjoint technique territorial 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur COTAR Marc**  
Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur COUGET Philippe**  
Responsable des services techniques, MAIRIE DE DOMMARTIN-LES-TOUL, demeurant à TOUL.
- **Madame COUPÉ Annette née ROLLAND**  
Orthophoniste, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame CREMEL Brigitte née CHERY**  
Adjointe administrative 1° classe, MAIRIE DE AZELOT, demeurant à COYVILLER.
- **Madame CURIN Sophie**  
Adjoint administratif de 1ère classe, MAIRIE DE REMENOVILLE, demeurant à DAMELEVIERES.
- **Monsieur DA COSTA Albert**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE THIL, demeurant à THIL.
- **Madame DAGNIAUX-NAVARRO Isabelle née NAVARRO**  
Adjoint administratif 1° classe, MAIRIE DE MAIZIERES-LES-METZ, demeurant à TRIEUX.
- **Madame DAVRAINVILLE Christine née DEHAYE**  
Aide-soignante de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ROYAUMEIX.
- **Madame DE BRITO Maria Do Rosario née JUSTINO PINTO**  
Assistante de gestion, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à HOEVILLE.
- **Monsieur DEBUI Sylvain**  
Aide-médecin psychologique, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Monsieur DE DEUS Denis**  
Adjoint technique territorial principal 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Madame DELAWOEVRE Anne**  
Puéricultrice de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur DELMOTTE Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 2° classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à SAINT-MAX.
- **Madame DELON-PIERRE Catherine née DELON**  
Musicienne soliste et cosoliste 1ère catégorie, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Madame DEMARE Corinne**  
Aide-soignante de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur DEMOINERET Alain**  
Adjoint technique territorial principal 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à MAIDIERS.
- **Madame DEMOYEN Annette**  
Assistante médico-administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MANONVILLER.

- **Madame DENOMME Isabelle née GUEIB**  
Ingénieur en chef, MAIRIE DE NANCY, demeurant à SEICHAMPS.
- **Madame DE SOUSA Christelle**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à REHON.
- **Madame DESSALE Delphine née BARRAT**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Madame DOBLER Alexandra**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CREVIC.
- **Madame DOUCET Joëlle née BRETON**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BENAMENIL.
- **Madame DRIE Ségolène née DELVAUX**  
Attachée territoriale, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- **Madame DROBISZ Marie-Hélène née SCAPIN**  
Adjoint administratif 1° classe, MAIRIE DE MANCIEULLES, demeurant à MANCIEULLES.
- **Madame DUBOIS Marianne née MENARD**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame DUPUIS Odile née MILLET**  
Adjoint technique territorial 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à JARNY.
- **Monsieur DUVAL Serge**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE HAUDONVILLE, demeurant à HAUDONVILLE.
- **Madame EBRARD Christelle née PAUGAIN**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LIVERDUN.
- **Madame ELLES Marie-Pierre**  
Préparateur en pharmacie hospitalière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame ETIENNE Céline**  
Adjoint administratif territorial 2° classe, MAIRIE DE BADONVILLER, demeurant à BADONVILLER.
- **Monsieur FALCIONI Thierry**  
Adjoint technique territorial principal 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VILLERUPT.
- **Monsieur FALL Issa**  
Educateur principal des activités physiques et sportives de 2° classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à SAULNES.
- **Monsieur FARAIN Cyril**  
Conseiller territorial des APS, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à LUCEY.
- **Madame FERRERO Laurence**  
Adjointe au maire, MAIRIE DE PONT A MOUSSON, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Madame FIDRY Béatrice**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SAULNES.
- **Madame FOELLER Jocelyne née SPOOR**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LIVERDUN.
- **Madame FOURRIERE Laurence née TOLLINI**  
Adjoint administratif hospitalier de 1° classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SEICHEPREY.
- **Madame FRANÇAIS Corinne née DASSE**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame FRECHIN Marie-Pierre née CHENAL**  
Rédactrice territoriale, MAIRIE DE VITERNE, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Monsieur FRETTE Patrick**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Monsieur FREY Corinne**  
Gardiennne d'immeuble, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame FRISTOT Noëlle**  
Adjoint technique de 1° classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NANCY.
- **Monsieur GACHENOT André**  
Adjoint technique principal 1ère classe, SDIS 54, demeurant à CHARMOIS.
- **Madame GARCIA Karine née GUILLE**  
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame GARIGI Sylvaine née MAZETTO**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à AUDUN-LE-ROMAN.
- **Monsieur GASPAREC Roger**  
Ancien adjoint au maire, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Madame GASSER Edith née MANGIN**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PULLIGNY.
- **Madame GEHIN Brigitte**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur GEIGER Michel**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE FROUARD, demeurant à FROUARD.
- **Monsieur GEOFFROY Richard**  
Maire, MAIRIE DE PORT-SUR-SEILLE, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Monsieur GEORGE Jean-Pierre**  
Adjoint au maire, Mairie de JEZAINVILLE, demeurant à JEZAINVILLE.

- **Madame GERARD Anne née THEVENOT**  
Directrice territoriale, CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur GERARD Philippe**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame GERY Cécile née AUBRY**  
Assistante socio-éducative principale, Centre communal d'action sociale, demeurant à BRIN-SUR-SEILLE.
- **Madame GIANNI Sophie née MARGEOTTE**  
Infirmière en soins généraux de 2<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MEREVILLE.
- **Madame GILLE Isabelle née SIMONAIRE**  
Rédacteur principal de 2<sup>o</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à ART-SUR-MEURTHE.
- **Madame GLAD Florence née HERREYE**  
Technicien de laboratoire de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SEICHAMPS.
- **Monsieur GOERGEN Jean Camille**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VILLERUPT.
- **Monsieur GORREX Eric**  
Infirmier en soins généraux de 2<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CHAMPIGNEULLES.
- **Monsieur GOURDIN Jean-Marc**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE SAULNES, demeurant à SAULNES.
- **Monsieur GOUSSOT Jérôme**  
Conseiller municipal, MAIRIE D'ARNAVILLE, demeurant à ARNAVILLE.
- **Monsieur GRALAK Jean Paul**  
Adjoint technique de 2<sup>o</sup> classe, Communauté de communes du Jarnisy, demeurant à JARNY.
- **Madame GRANDJEAN Christelle née LEONET**  
Technicien de laboratoire de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ART-SUR-MEURTHE.
- **Madame GRUNWALD Armelle née BRETAGNE**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Madame GUERARD Dominique née TURPLIN**  
Assistante médico-administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
- **Madame HAMANG Christine née MAIRESSE**  
Adjoint technique 1<sup>o</sup> classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- **Madame HARTENSTEIN Sophie née CLODOT**  
Sage-femme 1<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à HEILLECOURT.
- **Madame HAUDIQUET Nathalie née PARISOT**  
Rédacteur principal de 2<sup>o</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SAINT-AIL.
- **Madame HAZOTTE Delphine née BASSO**  
Infirmière en soins généraux 2<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à EULMONT.
- **Madame HELMSTETTER Francine née COURRIER**  
Ouvrier professionnel qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à AZELOT.
- **Madame HENARD Anne-Marie née MORARU**  
Adjoint administratif de 1<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à DIEULOUARD.
- **Madame HERBUVEAUX Adeline née BRANGBOUR**  
Infirmière en soins généraux 2<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ALLAIN.
- **Madame HERMANN Florence née ZELLER**  
Assistant médico-administratif, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à POMPEY.
- **Madame HERMAN Nicole**  
Rédacteur principal de 1<sup>o</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MANCIEULLES.
- **Monsieur HERR Olivier**  
Brigadier chef principal, MAIRIE DE NANCY, demeurant à DOMMARTIN-LES-TOUL.
- **Madame HERROU Valérie**  
Assistante socio-éducative principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Madame HOULLÉ Marie-Jeanne née BRIEL**  
Conseillère municipale, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame ILLI Myriam née RAZANADRASOA**  
Adjoint technique de 2<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE LAXOU, demeurant à LAXOU.
- **Madame IUNG Isabelle née LEHMANN**  
Adjoint technique de 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MAIXE.
- **Madame JACOB Laurence**  
Assistant médico-administratif, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame JACQUES Claude**  
Infirmière en soins généraux classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à JARNY.
- **Monsieur JACQUET Denis**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Monsieur JACQUIN José**  
Adjoint technique territorial principal 2<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à JARNY.
- **Monsieur JASKO Vincent**  
Adjoint administratif hospitalier de 1<sup>o</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.

- **Monsieur JEAMBAIRE Pascal**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à HOUEMONT.
- **Monsieur JEAMBAIRE Thierry**  
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DE VATHIMENIL, demeurant à VATHIMENIL.
- **Madame JEANBERT Nicole née ZACCHI**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à CROISMARE.
- **Monsieur JEANDEL Dominique**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Madame JEHLY Michelle née THOMAS**  
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur KABLI Rachid**  
Aide-soignant classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.
- **Monsieur KRAZER Patrick**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE FROUARD, demeurant à LIVERDUN.
- **Monsieur KREUZER Jean-François**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à MARBACHE.
- **Monsieur KUJAWA Patrick**  
Adjoint administratif principal 2°classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à PULNOY.
- **Monsieur KUJAWA Patrick**  
Adjoint administratif principal 2°classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à PULNOY.
- **Madame KURSCHAT Catherine**  
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ROSIERES-AUX-SALINES.
- **Madame KUS Florence née BACA**  
Infirmière en soins généraux classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à GENAVILLE.
- **Monsieur LAMBOTTE Gérard**  
Moniteur d'atelier, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à IGNEY.
- **Madame LAPOINTE Frédérique née LABOURE**  
Technicien supérieur hospitalier de 2°classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame LAPOINTE Sophie née MOUGENOT**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CUSTINES.
- **Madame LARICI Noëlle née LESAGE**  
Adjointe au maire, MAIRIE DE LANDRES, demeurant à LANDRES.
- **Madame LAURENT Marie-Thérèse née BASTIEN**  
Adjoint technique territorial de 2ème classe, MAIRIE DE JAILLON, demeurant à JAILLON.
- **Madame LAVALLEE Virginie née COURTOIS**  
Aide-soignante de classe supérieure, Centre Hospitalier 3 H Santé, demeurant à PETITMONT.
- **Madame LE BODIC Patricia**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à GROSROUVRES.
- **Madame LECAS Evelyne**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame LEFEBVRE Ghyslaine née PERIDON**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MALZEVILLE.
- **Monsieur LEHEUX Christian**  
Agent de maîtrise, Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais, demeurant à CHAVIGNY.
- **Madame LEMARQUIS Irène née VESPASIANI**  
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BLAINVILLE-SUR-L'EAU.
- **Madame LEMUHOT Brigitte née MOUGENOT**  
Psychologue, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à TOMBLAINE.
- **Madame LEONARD Christelle**  
Infirmière en soins généraux spécialisée anesthésiste de 4°grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur LEOUTRE Gérard**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE PONT A MOUSSON, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Monsieur LEROY Claude**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE BERNECOURT, demeurant à BERNECOURT.
- **Madame L'HUILLIER Séverine**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NOMENY.
- **Monsieur LIENARD Pascal**  
Maître ouvrier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à SAINT MAX.
- **Monsieur LOUVION Marc**  
Infirmier diplômé d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LIVERDUN.
- **Monsieur MAGINOT Bernard**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- **Madame MAHALIN-STRUB Frédérique née MAHALIN**  
Infirmière cadre paramédical, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à BOUXIERES-AUX-CHENES.
- **Madame MAILFERT Annabelle née COUTIN**  
Assistante socio-éducative, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à THIAUCOURT.
- **Monsieur MAIRE Eric**  
Technicien principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MANONCOURT-EN-VERMOIS.

- Madame **MALEWSKI Agnès née KAZUBSKI**  
Adjoint technique territorial de 2ème classe, MAIRIE DE JARNY, demeurant à JARNY.
- Madame **MALGLAIVE Valérie**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-MAX.
- Madame **MALOISEAU Virginia**  
Rédacteur, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à NANCY.
- Monsieur **MANGIN Christophe**  
Ouvrier professionnel qualifié, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Madame **MANGIN Laurence née SUSS**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LUNEVILLE.
- Monsieur **MARCHAL Abel**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE BERNECOURT, demeurant à BERNECOURT.
- Madame **MARCHAL Marie-Etienne née BARTOLI**  
Adjoint administratif de 1ère classe, MAIRIE DE CRUSNES, demeurant à CRUSNES.
- Monsieur **MARCHAL Thierry**  
Adjoint technique territorial principal 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à MONT-SUR-MEURTHE.
- Madame **MARIN Sandrine née LEROY**  
Infirmière en soins généraux 2°grade, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à CHANTEHEUX.
- Madame **MARTIN Carole née VOSGIEN**  
Infirmière en soins généraux de 2°grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Monsieur **MARTIN Eric**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HERBEVILLER.
- Madame **MARTIN JOUINI Annick née SKRZYPCZAK**  
Rédacteur principal de 1°classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NANCY.
- Monsieur **MASSET Frédéric**  
Infirmier diplômé d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SERRES.
- Monsieur **MASSON Laurent**  
Technicien principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à PULNOY.
- Madame **MERCIER Sabine née DROUIN**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à AUTREY-SUR-MADON.
- Madame **MERGEY Nadine**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à LANDRES.
- Madame **MERLIN Nathalie née FERRARI**  
Agent de maîtrise, Centre communal d'action sociale, demeurant à MENIL-LA-TOUR.
- Madame **MICHEL Josette née VANHAMME**  
Adjoint technique de 2ème classe, Centre communal d'action sociale, demeurant à FROUARD.
- Madame **MIDON Valérie née GOMEZ**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à HEILLECOURT.
- Monsieur **MIELVAC Laurent**  
Conducteur ambulancier de 1°catégorie, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PONT-SAINT-VINCENT.
- Monsieur **MIFSUD Bernard**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOMBLAINE.
- Madame **MIGLIERINA Sophie née ANDRE**  
Assistante médico-administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Madame **MILLOT Chrystelle née CATINAUD**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CHAMPIGNEULLES.
- Monsieur **MOLINET Marcel**  
Agent de maîtrise, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à TOMBLAINE.
- Madame **MORIAU Sandrine née GRANDIDIER**  
Infirmière en soins généraux de 2°grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DIEULOUARD.
- Madame **MOSCHKOWITZ Françoise**  
Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- Madame **MOTEL Armelle**  
Adjoint administratif hospitalier de 1°classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FROLOIS.
- Madame **MOUGIN Marianne née BRASSET**  
Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LUDRES.
- Monsieur **NABET Mickaël**  
Adjoint technique territorial principal de 1°classe, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- Monsieur **NAEGELY Norbert**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- Monsieur **NARRAIDOO Rowen**  
Assistant socio-éducatif, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à ECROUVES.
- Madame **NEKER Thérèse**  
Adjoint technique de 1°classe, Centre communal d'action sociale, demeurant à LAGNEY.
- Madame **NICOLAS Evelyne**  
Adjoint administratif territorial de 2°classe, Communautés de communes de l'agglomération de Longwy, demeurant à HERSERANGE.

- **Monsieur NICOLET Christian**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à LONGWY.
- **Madame NOIRCLERE Catherine née VIRY**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BREMONCOURT.
- **Monsieur NOISETTE Philippe**  
Agent d'entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DOMMARTIN-LES-TOUL.
- **Madame ORTEGA-TRUR Carola née ORTEGA**  
Attachée, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Monsieur OSVALD Bernard**  
Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Monsieur PACATTE Olivier**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Monsieur PAQUIN Sébastien**  
Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VILLERUPT, demeurant à FILLIERES.
- **Madame PARENT Isabelle**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à PULNOY.
- **Monsieur PARISSET Xavier**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur PARISOT Alain**  
Adjoint technique 2<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE FROUARD, demeurant à FROUARD.
- **Monsieur PARIZOT Michel**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VATHIMENIL.
- **Madame PAULET Brigitte née BUTIN**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à TOUL.
- **Madame PAWLOWSKI Cécile**  
Infirmière en soins généraux spécialisée anesthésiste de 4<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur PAYEUR Renald**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Madame PECTOR Michèle**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à HANNONVILLE.
- **Madame PEDONE Isabelle née HELLER**  
Conseillère municipale, MAIRIE DE THIL, demeurant à THIL.
- **Madame PERCEBOIS Claire**  
Agent social principal de 2<sup>o</sup> classe, Centre communal d'action sociale, demeurant à POMPEY.
- **Madame PEROTIN Agnès née FRANCOIS**  
Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE D'ECROUVES, demeurant à ECROUVES.
- **Madame PERRIN Cécile née THOMAS**  
Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOUL.
- **Madame PERRIN Joëlle**  
Assistante de conservation principal 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à GERMONVILLE.
- **Madame PÉTÉ Monia née LAMBOULE**  
Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur PHILBERT Dominique**  
Technicien principal de 2<sup>e</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à PONT-SAINT-VINCENT.
- **Monsieur PHILIPPE Guy**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE SEICHEPREY, demeurant à SEICHEPREY.
- **Monsieur PIAT Thierry**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur PIERLOT Paul**  
Directeur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VIRTON.
- **Monsieur PIERRE Eric**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur PIETTE Patrick**  
Adjoint technique territorial principal 2<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à MONCEL-SUR-SEILLE.
- **Monsieur PIRAN Robert**  
Ancien maire, MAIRIE DE HAN-DEVANT-PIERREPONT, demeurant à HAN-DEVANT-PIERREPONT.
- **Monsieur PLAINFOSSE Pascal**  
Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, SDIS 54, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Madame PLOT-TRICOIRE Marie**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur POIREL Fabrice**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.
- **Madame POLIN Nadia**  
Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOUL.
- **Monsieur PONTECAILLE Jean**  
Adjoint technique territorial 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à MARBACHE.

- **Madame POTIER Elisabeth**  
Adjoint administratif hospitalier de 2ème classe, Centre Hospitalier 3 H Santé, demeurant à BLAMONT.
- **Madame POULAIN Patricia née CALVEZ**  
Adjoint animation 1°classe, MAIRIE DE MONTOIS-LA-MONTAGNE, demeurant à HATRIZE.
- **Monsieur PROTTO Patrick**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOMBLAINE.
- **Madame QUINTIN Marie-Christine**  
Rédacteur, Centre communal d'action sociale, demeurant à NANCY.
- **Madame RABIN Christine née SAUTERON**  
Sage-femme de 1°grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Madame RAPENNE Yamina née LAIREDJ**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame RAYEUR Pierrette**  
Ouvrier professionnel qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Madame RECEVEUR Gislaine née BADINA**  
Préparatrice en pharmacie hospitalière de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VITRIMONT.
- **Madame RECEVEUR Valérie**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur REFF Patrick**  
Technicien principal de 1°classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à LAY-SAINT-CHRISTOPHE.
- **Monsieur RENAULT Philippe**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SEICHAMPS.
- **Madame REPPLINGER Laurence**  
Adjoint d'animation 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à REHON.
- **Madame RICHARDOT Agnès**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER RAVENEL, demeurant à DIARVILLE.
- **Monsieur RICHARD Pierre**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VELAINE-SOUS-AMANCE.
- **Monsieur RIVET Thierry**  
Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ROSIERES-AUX-SALINES.
- **Madame ROBERT Maria-Luisa née MARTINEZ**  
Adjoint administratif de 2ème classe, MAIRIE DE LAXOU, demeurant à LAXOU.
- **Monsieur ROCHA Jean-Baptiste**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à JARNY.
- **Madame ROCH Marie-Line née RADOMSKI**  
Maire, MAIRIE DE BAYONVILLE-SUR-MAD, demeurant à BAYONVILLE-SUR-MAD.
- **Madame ROHRBACH Alexandra**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TOMBLAINE.
- **Madame ROLLAND Carole née BOUTRON**  
Adjoint administratif principal de 1°classe, Centre communal d'action sociale, demeurant à FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.
- **Madame RONCHETTI Sylvie**  
Assistante médico-administrative de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-MAX.
- **Madame RONZANI Geneviève née PAOLINI**  
Conseillère municipale, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Madame ROUILLON Christine née VANCON**  
Adjoint technique territorial principal de 2°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VEZELISE.
- **Monsieur ROUSSEAU Franck**  
Adjoint technique 2°classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame ROUSSEL Christine née MELLE**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur ROUX Francis**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Monsieur ROUX Frédéric**  
Adjoint du patrimoine principal de 2°classe, MAIRIE DE METZ, demeurant à PAGNY-SUR-MOSELLE.
- **Monsieur ROYER Jean-Jacques**  
Adjoint au maire, MAIRIE D'ARNAVILLE, demeurant à ARNAVILLE.
- **Monsieur ROYER Philippe**  
Adjoint technique de 2ème classe, MAIRIE DE VILLERS LES NANCY, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur RUF Alain**  
Adjoint technique territorial principal 2°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à MALLELOY.
- **Monsieur SAINT-MICHEL Fabien**  
Responsable service marchés, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Monsieur SAINTOT Gérard**  
Aide-soignant de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur SAINTPERE David**  
Adjoint technique principal 2°classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à NANCY.
- **Madame SALVADORI Danielle née BELLANDO**  
Ancienne conseillère municipale, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Madame SAMARINE Martine née ARCHEN**  
Adjointe au maire, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.

- **Madame SAUCEROTTE Béatrice née VALET**  
Adjoint administratif hospitalier de 2° classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Madame SAUVAGE Claudine**  
Adjoint technique 2ème classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur SBERNARDORI Thierry**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Madame SCHIEL Laetitia née DOLLINGER**  
Aide-comptable, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à PULNOY.
- **Madame SCHIFFMACHER Martine née LECHINE**  
Adjoint technique territorial 1° classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur SCHNEIDER Jean-Claude**  
retraité, MAIRIE DE PAGNEY-DERRIERE-BARINE, demeurant à PAGNEY-DERRIERE-BARINE.
- **Madame SCHUMENG Catherine**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE, demeurant à CONFLANS-EN-JARNISY.
- **Monsieur SCHWEITZER Pascal**  
Moniteur d'atelier, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à HERIMENIL.
- **Madame SCOPEL Esther née ROMO MORENO**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Madame SEILER Sandrine née HOUTH**  
Infirmière en soins généraux 2° grade, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame SENN Murielle née KANIA**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MARBACHE.
- **Madame SILVIOLI Hélène**  
Adjoint technique de 2° classe, Centre communal d'action sociale, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Monsieur SIMONIN Olivier**  
Ingénieur territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BAYON.
- **Madame SOMMIER Frédérique née BELLOY**  
Sage-femme de 1° grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BLAINVILLE-SUR-L'EAU.
- **Madame SONNET Fanny**  
Infirmière en soins généraux spécialisée puéricultrice de 3° grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame STEMPFEL Isabelle**  
Agent de maîtrise gestionnaire technique du patrimoine, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à NANCY.
- **Monsieur STRUB Xavier**  
Attaché, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE, demeurant à SEICHAMPS.
- **Monsieur SUGER Christophe**  
Adjoint technique 2° classe, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DAMELEVIÈRES.
- **Monsieur TARALL Philippe**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE JOLIVET, demeurant à JOLIVET.
- **Monsieur TARDIEU Eric**  
Musicien second soliste 2ème catégorie, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- **Madame THIBAUT Géraldine née BOULANGER**  
Rédacteur principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CHANTEHEUX.
- **Monsieur THIRIET Joël**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE REMENOVILLE, demeurant à REMENOVILLE.
- **Monsieur THIVET Patrick**  
Ancien conseiller municipal, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Madame THOMAS Nadine née RICHY**  
Aide-soignante de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Madame THOMASSIN Joëlle née BINSINGER**  
Agent d'entretien qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CHALIGNY.
- **Monsieur THORR Claude**  
Maître ouvrier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LAXOU.
- **Madame THOUVENOT Brigitte née MARTINET**  
Agent territorial d'animation et agent territorial technique, MAIRIE DE NOMENY, demeurant à NOMENY.
- **Madame THURY-GUENIN Catherine née BUGNON**  
Infirmière en soins généraux 2° grade, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame TIBERI Catherine née BERTI**  
Aide soignante CS, Hôpital DE MERCY, demeurant à SAINT-AIL.
- **Monsieur TITAH Mendi Denis**  
Infirmier cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FROUARD.
- **Monsieur TORLOTING Michel**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE ABBEVILLE-LES-CONFLANS, demeurant à ABBEVILLE-LES-CONFLANS.
- **Madame TRISTANT Linda**  
Agent d'accueil, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à FLIN.
- **Monsieur TURCHETTO Régis**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE CHARMES-LA-COTE, demeurant à CHARMES-LA-COTE.
- **Madame TYRODE Sandrine née DREZET**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FLEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Monsieur VAGNER Jean-Claude**  
Adjoint au maire, MAIRIE DE PONT A MOUSSON, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Madame VALENTIN Nathalie**  
Agent de maîtrise, Centre communal d'action sociale, demeurant à NANCY.



- **Monsieur VALETTE Christophe**  
Responsable de site, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame VALLON Georgette née MERLIN**  
Adjoint technique principal 2° classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NANCY.
- **Monsieur VANDEVELDE Jean-Luc**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur VANDEVILLE Joël**  
Assistant socio-éducatif principal, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame VANECK Marie-Pierre née CHAUPRÉ**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE D'ARNAVILLE, demeurant à NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON.
- **Madame VELSIN Marie-José née COBEE**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HOUEMONT.
- **Monsieur VIDART Thierry**  
Attaché territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur VINCENT Michel**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE BAYONVILLE-SUR-MAD, demeurant à SAINT-AIL.
- **Monsieur VOGIN Gilbert**  
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Monsieur VOIRET Luc**  
Aide-médecin Psychologique classe supérieure, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame VUILLAUME Michèle**  
Agent spécialisé principal 2° classe des écoles maternelles, MAIRIE DE NANCY, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Madame WALERCYK Nathalie**  
Assistant de conservation principal 2° classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NANCY.
- **Monsieur WOLFARTH Gilles**  
Ouvrier des parcs et ateliers, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MALLELOY.
- **Madame YARD COLOMBO Catherine née COLOMBO**  
Rédacteur principal, MAIRIE DE NANCY, demeurant à PAREY-SAINT-CESAIRE.
- **Madame YORDONNE Béatrice née DIDIER**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT GERMAIN.

**Article 2** : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **VERMEIL** est décernée à :

- **Madame ALBRECHT Corinne née BARBAROUX**  
Infirmière, Centre Psychothérapeutique de Nancy, demeurant à MAXEVILLE.
- **Madame ALEXANDRE Murielle née FRUSTIN**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CHALIGNY.
- **Madame ANCELET Laurence née ALIBERT**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MESSEIN.
- **Madame ANCEL Marie-Christine née KARTNER**  
Rédacteur principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Madame ARENA Catherine**  
Adjoint administratif principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Madame ARNOULD Céline**  
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles, MAIRIE D'ECROUVES, demeurant à ECROUVES.
- **Madame ARNOUX Maria née MARCHETTA**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame ARRIGHI Maryse née SEGUIN**  
Assistante médico-administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à RICHARDMENIL.
- **Madame ARTIS Laurence**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame BAILLY Solange née BARBON**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Madame BANASZCZUK Sylvie née TORNIERI**  
Technicienne de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.
- **Madame BAPTISTE Sylvie née GESNEL**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MARON.
- **Monsieur BAROU Gilles**  
Directeur, Centre Psychothérapeutique de Nancy, demeurant à LAXOU.
- **Monsieur BARTHELEMY Didier**  
Technicien principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à RICHARDMENIL.
- **Madame BASTIEN Françoise**  
Assistant socio-éducatif principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur BEDEL Patrick**  
Chef de police municipale, MAIRIE DE NANCY, demeurant à FROUARD.
- **Madame BELMOKHTAR Patricia née RONDWASSER**  
Adjoint administratif hospitalier de 1° classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BICQUELEY.
- **Madame BERTIN-CHANSON Alette née BERTIN**  
Praticien hospitalier chef de pôle, CENTRE HOSPITALIER RAVENEL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur BERTON Francis**  
Adjoint technique territorial de 1ère classe, MAIRIE DE BACCARAT, demeurant à BACCARAT.

- Madame **BLONDEAU Monique née ESPOSTO**  
Adjoint administratif de 1ère classe, SIRTOM, demeurant à HOMECOURT.
- Madame **BODET Valérie née DABERT**  
Manipulateur d'électroradiologie médicale de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- Madame **BODET Valérie née DABERT**  
Manipulateur d'électroradiologie médicale de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- Madame **BORDRON-WOLFF Laurence née BORDRON**  
Auxiliaire de puériculture principal de première classe, Centre communal d'action sociale de Laxou, demeurant à CHAMPIGNEULLES.
- Monsieur **BOUR Jean-Luc**  
Responsable copropriété, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à TOMBLAINE.
- Monsieur **BOYET Jean-Pierre**  
Chargé de secteur, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à PULNOY.
- Madame **BRETON Valérie**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à GOVILLER.
- Madame **BRICHET Isabelle née TEINTURIER**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LUDRES.
- Madame **BROCHIN Lydia née MULLER**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CREVECHAMPS.
- Madame **CACHIER Evelyne**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TOMBLAINE.
- Madame **CALIGIURI Catherine née EVEN**  
Secrétaire de mairie, MAIRIE DE MOYEN, demeurant à MOYEN.
- Madame **CALMES Francine née SZURCZEC**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
- Monsieur **CAMARA Dominique**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- Madame **CANTENEUR Pascale née BELLO**  
Assistant de conservation principal de 1ère classe, MAIRIE DE METZ, demeurant à VILLERS-SOUS-PRENY.
- Monsieur **CAPONE Sylvano**  
Adjoint administratif de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- Madame **CARRASCO Annick née CUNY**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 2°classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DAMELEVIERES.
- Madame **CHACHAY Odile**  
Auxiliaire de puériculture classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à SAINT-CLEMENT.
- Madame **CHAMBON Sylvie née MINETTE**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 1°classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- Madame **CHERQAQUI Sylvie née ARNOULD**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLE-EN-VERMOIS.
- Madame **CHEVALIER Anne-Marie née JARDIN**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CLEMERY.
- Madame **CIRÉ Françoise née SONEGO**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à JARNY.
- Madame **CLARENN Marianne**  
Adjoint technique territorial de 2ème classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à LONGWY.
- Madame **CLERC Pascale née ZEROVEC**  
Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BOUXIERES-AUX-CHENES.
- Monsieur **CODRON Frédéric**  
Brigadier chef principal de police municipale, MAIRIE D'ESSEY-LES-NANCY, demeurant à VALHEY.
- Madame **COLIN Colette née BAAL**  
Diététicienne de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à BURTHECOURT-AUX-CHENES.
- Monsieur **COLOMBAIN Pierre**  
Musicien soliste et cosoliste 1ère catégorie, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- Madame **CONTAT Michèle née BLANCHON**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TOUL.
- Madame **COTE Brigitte**  
Rédacteur principal 2ème classe, MAIRIE DE GONDREVILLE, demeurant à DOMMARTIN-LES-TOUL.
- Monsieur **COURRIER Philippe**  
Animateur, MAIRIE DE SAINT MAX, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- Madame **DALOISO Rachel née GENTILE**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VILLERS-LA-CHEVRE.
- Monsieur **DANZI Jean-Louis**  
Maître ouvrier principal, Hôpital DE MERCY, demeurant à COSNES-ET-ROMAIN.
- Madame **DARENNE Laurence née DELAHAYE**  
Assistante médico-administrative de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.

- Madame **DAUBISSE Anne-Marie née BLANCK**  
Infirmière en soins généraux de 2<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Monsieur **DAUTREMENT Bruno**  
Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- Madame **DEMANGE Agnès née BRETON**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.
- Madame **DEMANGE Marie-Claude née CHOPINEAUX**  
Adjoint d'animation territorial de 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à MONT-SAINT-MARTIN.
- Madame **DENIS Elise**  
Infirmière cadre paramédical, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- Madame **DIDESCH Monique née PARISOT**  
Première adjointe au maire, MAIRIE DE MORVILLE-SUR-SEILLE, demeurant à MORVILLE-SUR-SEILLE.
- Madame **DI NATALE Flora née SALMISTA**  
Puéricultrice classe supérieure, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE, demeurant à MANCE.
- Madame **DOMICENT Corinne née TEXERAUD**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Monsieur **DRUON Didier**  
Ingénieur territorial principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VILLEY-LE-SEC.
- Monsieur **DUBESSAIT Eric**  
Technicien, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NANCY.
- Madame **DURAND Marie-Hélène née ZIMMERMANN**  
Infirmière cadre paramédical, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- Madame **DUTEMPLE Joëlle née PETITDEMENGÉ**  
Rédacteur, SDIS 54, demeurant à MEREVILLE.
- Madame **EDER Dominique**  
Professeur d'enseignement artistique hors classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- Madame **EHRHART Sylvie**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VELAINÉ-EN-HAYE.
- Monsieur **ESTEBAN José**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Monsieur **EVA Cyrille**  
Aide-soignant de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.
- Monsieur **FABIAN Paul**  
Ouvrier professionnel qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- Madame **FABISZACK Evelyne née RICHARD**  
Assistante médico-administrative de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- Monsieur **FAEDO Pascal**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à BADONVILLER.
- Madame **FLEURY-DOS-SANTOS Nathalie née FLEURY**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MALLELOY.
- Madame **FRANÇOIS Catherine née BRULE**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, Centre Hospitalier 3 H Santé, demeurant à FENNEVILLER.
- Madame **FRANCOIS Lydia née GOUPIL**  
Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LUDRES.
- Monsieur **FRANÇOIS Michel**  
Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MERVILLER.
- Monsieur **FRIRY Yves**  
Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- Madame **FRISON Catherine née VIRY**  
Ouvrière professionnelle qualifiée, Centre Hospitalier 3 H Santé, demeurant à NEUFMAISONS.
- Madame **FRUTOS Martine née GRANDCLAUDE**  
Sage-femme 1<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à MAXEVILLE.
- Madame **GALLET Christiane**  
Attachée, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- Madame **GALLIEGUE Chantal née VAUTROT**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOUL.
- Madame **GALLIOT Laurence née HABERT**  
Sage femme de 2<sup>o</sup> grade (encadrement), CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Madame **GARDEUX Valérie née MARCHAL**  
Rédacteur, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Madame **GAUCHER Marie-Agnès**  
Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- Monsieur **GENY Jacky**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- Monsieur **GEORGE Joël**  
Moniteur d'atelier, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- Monsieur **GERMAIN Eric**  
Infirmier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à PONT-SAINT-VINCENT.

- **Madame GETTI Christine née COMPS AGRAR**  
Auxiliaire territorial de puériculture principal de 2ème classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à CHENIERES.
- **Monsieur GIROT Jean-Claude**  
Chargé d'opérations, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à BRULEY.
- **Madame GIROT Nathalie née AUBRY**  
Agent de maîtrise, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à BRULEY.
- **Madame GOGIEN Isabelle née FAUQUIGNON**  
Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LUDRES.
- **Madame GUIGNARD Sylvie née MALMONTE**  
Rédacteur principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VARANGEVILLE.
- **Madame HABILLON Béatrice née MARKOWICZ**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- **Madame HABLOT Isabelle née BLICHARZ**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LONGWY.
- **Madame HANUS Liliane**  
Adjoint administratif de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Madame HARTERT Patricia née MANGIN**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Madame HARTZHEIM Corinne**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HARAUCOURT.
- **Madame HEITZ Bénédicte**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame HENRION Anne-Marie née FAIVRE**  
Assistante socio-éducative principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LAXOU.
- **Madame HEQUET Catherine née FAIVRE**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à POMPEY.
- **Madame HERRY Catherine née LASSALLE**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LEMAINVILLE.
- **Madame HINDE Joanna**  
Choriste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à TOMBLAINE.
- **Madame HERRAS Fabienne née SANTIMARIA**  
Psychologue territorial hors classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à CEINTREY.
- **Madame HUGOT Karine**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame ISSELIN Marie-France**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MAXEVILLE.
- **Monsieur JAPPAIN Patrick**  
Technicien principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à AFFLEVILLE.
- **Madame JAYER Thérèse**  
IDE Cadre supérieur de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE JURY-LES-METZ, demeurant à DIEULOUARD.
- **Madame JOLIOT Michelle née KELLER**  
Adjoint administratif, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à HEILLECOURT.
- **Madame KOESSLER Véronique**  
Assistante socio-éducative principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame KUENTZ Michèle née GENEVOIS**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MOINEVILLE.
- **Madame LARBALETRIER Eliane**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, MAISON DE RETRAITE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE, demeurant à NORROY-LES-PONT-A-MOUSSON.
- **Madame LARUE Astride née ALEMANN**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CREVECHAMPS.
- **Madame LARUELLE Patricia née ORSAT**  
Infirmière de bloc opératoire cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à HEILLECOURT.
- **Monsieur LASSALLE Robert**  
Adjoint technique principal 2°classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Madame LASSAUGE Valérie**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Monsieur LAVECCHIA Pascal**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à VARANGEVILLE.
- **Monsieur LEGRAND Christophe**  
Infirmier cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.

- Madame **LEONARD Karine née GALLOIS**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à HERIMENIL.
- Madame **LEPRUN-SUCCART Marilyn née LEPRUN**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- Madame **L'HÔTE Hélène née HUGUENIN**  
Assistante de gestion, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à LENONCOURT.
- Madame **LOIE Catherine**  
Technicien de laboratoire de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Madame **LONGUEVILLE Catherine née MANDIT**  
Infirmière en soins généraux classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- Madame **LOUIS Christine**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PIERREVILLE.
- Monsieur **LUCOT Jean-Yves**  
Adjoint technique territorial principal 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à FAULX.
- Monsieur **MALFROID William**  
Adjoint technique principal 1<sup>o</sup> classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- Madame **MANGIN Francine**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LAXOU.
- Madame **MARCHAL Elisabeth née ETIENNE**  
Assistant médico-administratif, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LAXOU.
- Madame **MARCHAL Fabienne**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ANDILLY.
- Madame **MARCHAL Lydia**  
Infirmière diplômée d'Etat cadre supérieur de santé paramédical, Centre Hospitalier 3 H Santé, demeurant à LARONXE.
- Monsieur **MARI Jean-François**  
Adjoint du patrimoine 1<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à NANCY.
- Madame **MARIOTTE Colette née COSTER**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMEVRE-SUR-VEZOUZE.
- Madame **MARTIN Valérie**  
Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE DE VILLERS LES NANCY, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Monsieur **MAUCOTEL Alain**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- Monsieur **MICHELIX Sylvain**  
Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- Monsieur **MOINET Philippe**  
Musicien soliste et cosoliste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- Madame **MONASSE Yolande née VIGNERON**  
Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à RICHARDMENIL.
- Madame **MOUGIN Jacqueline**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à MAXEVILLE.
- Madame **MUHLMEYER Marie-Christine née CLERC**  
Musicienne Tutiste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- Madame **MULOT Christine née PETIT**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à MAXEVILLE.
- Madame **MUROLO Violette**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Madame **NAUDE Carole née BOUSSERT**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à AVRAINVILLE.
- Madame **NOEL Sabine née PECHEUR**  
Infirmière en soins généraux de classe supérieure, MAIRIE DE VILLERS LES NANCY, demeurant à FLEVILLE-DEVANT-NANCY.
- Madame **NOEL Véronique née CLAUDEL**  
Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VEZELISE.
- Monsieur **ORLANDI Patrice**  
Technicien hospitalier, Maison de retraite Louis Quinquet, demeurant à LONGUYON.
- Monsieur **PARISOT Jean-Claude**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE PORT-SUR-SEILLE, demeurant à PORT-SUR-SEILLE.
- Monsieur **PARVE Pascal**  
Adjoint technique 1<sup>o</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- Madame **PATRIGNANI MICOR Evelyne**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- Madame **PAUL Muriel née BRAUD**  
Technicienne de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à NORROY-LE-SEC.
- Madame **PEDRINI Martine**  
Psychologue, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- Madame **PETIT Nadine née COUTAL**  
Assistant médico-administratif, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à DIEULOUARD.
- Madame **PHILBERT Carole née LARTILLOT**  
Assistante médico-administrative de classe normale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DAMELEVIERES.

- **Monsieur PHILIPPE Gérard**  
Educateur des APS principal 1<sup>o</sup>classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à SEICHAMPS.
- **Monsieur PIANINI Jean-Pierre**  
Infirmier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame PICARD Cécile née FAIVRE**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur PICARD Jean**  
Assistant socio-éducatif principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CHALIGNY.
- **Madame PIERREL-PLATINI Sylvie née PIERREL**  
Infirmière cadre supérieur, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à ART-SUR-MEURTHE.
- **Madame PIERRE Monique née VAGNER**  
Assistant médico-administratif, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à CERVILLE.
- **Madame PIERRON-UNTERNER Sylvie née PIERRON**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame PITTIONI Eliane**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur POIRSON Bruno**  
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à LUDRES.
- **Madame POLEGATO Nadine née MENEHINELLO**  
Infirmière cadre supérieur de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Monsieur PONTÉ Christian**  
Adjoint technique principal 1<sup>o</sup>classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à CERVILLE.
- **Monsieur PORTÉ Sylvain**  
Chargé de recouvrement, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur PREVOT Alain**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur RENAUD Didier**  
Maître ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à HEILLECOURT.
- **Monsieur REUTER Hubert**  
Ancien conseiller municipal, MAIRIE DE HAN-DEVANT-PIERREPONT, demeurant à HAN-DEVANT-PIERREPONT.
- **Madame REY Rachel née CLAUDIN**  
Infirmière anesthésiste de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à POMPEY.
- **Madame RIBON Anne née JESPERIER**  
Aide-soignante de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur RICHARDS David**  
Choriste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Monsieur RIFFAULT Pierre**  
Musicien soliste et cosoliste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à SOMMERVILLER.
- **Madame RIMBAULT Valérie**  
Agent de gestion locative, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame ROCH Véronique née DAHMEN**  
Ingénieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LAXOU.
- **Madame ROLLET Nadine née GROSZ**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à FLEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Monsieur ROUGE Jean-Pierre**  
Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, SIRTOM, demeurant à BRIEY.
- **Monsieur ROULEAU Jean**  
Ouvrier professionnel qualifié, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame ROUMESY Christine née DAMERY**  
Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur ROUTHY Alain**  
Manipulateur d'électroradiologie médicale de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à RICHARDMENIL.
- **Monsieur RUHLAND José**  
Psychologue hors classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LENONCOURT.
- **Monsieur RUSSELL Franz**  
Infirmier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à BACCARAT.
- **Madame SABATINI Odette née BOTTINI**  
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame SADOWSKA Renata**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à GONDREVILLE.
- **Madame SALVESTRONI Corinne**  
Aide préparateur, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à LANTEFONTAINE.
- **Madame SANGLEBOEUF-CHATENDEAU Valérie née SANGLEBOEUF**  
Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame SCHMALHOLTZ Marie-Christine née FAVIER**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 2<sup>o</sup>classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CHAMPIGNEULLES.
- **Monsieur SCHURTER Edgar**  
Moniteur éducateur, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à DAMELEVIÈRES.

- **Monsieur SERGENT Pierre**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à FLEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Madame SERVAIS Marie-Christine née PARMENTIER**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HAUCOURT-MOULAIN.
- **Monsieur SFERLAZZA Antoine**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à REHON.
- **Madame SIEBENALER Catherine née HACHET**  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, MAIRIE DE GONDREVILLE, demeurant à GONDREVILLE.
- **Madame SIMON Marie-Odile née PIERSON**  
Conseillère municipale, MAIRIE DE HAUDONVILLE, demeurant à HAUDONVILLE.
- **Monsieur SPANG Fabien**  
Adjoint technique principal 1°classe, MAIRIE DE COLOMBEY-LES-BELLES, demeurant à COLOMBEY-LES-BELLES.
- **Monsieur SPENGLER Jean**  
Musicien soliste et cosoliste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à CHARMES-LA-COTE.
- **Madame SPILLMANN Sylvie née DURONIO**  
Assistante socio-éducative principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HAUCOURT-MOULAIN.
- **Madame SPINDLER Fabienne**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Monsieur STACHOWIAK Simon**  
Maire, MAIRIE DE TUCQUEGNIEUX, demeurant à TUCQUEGNIEUX.
- **Madame STRYJSKI Michèle née BAUER**  
Retraitée, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HEILLECOURT.
- **Madame SZEWCZENKO Carole**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE VILLERUPT, demeurant à VILLERUPT.
- **Monsieur TACCHI Nicolas**  
Musicien soliste et cosoliste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur TERLIN Pascal**  
Gardien d'immeuble, Office Public de l'Habitat de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame THIRY Colette**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à PIENNES.
- **Madame TORTUYAUX Catherine née OTTAVI**  
Infirmière en soins généraux de 1°grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FLEVILLE.
- **Monsieur TOURNEBOEUF Jean-Pierre**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à REHON.
- **Madame TREMUREAU Irène née BRISSOT**  
Musicienne soliste et cosoliste 1ère catégorie, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Madame TRONEL Nelly née RICHARD**  
Rédacteur principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LIVERDUN.
- **Madame TROUILLET Carole née FERRY**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame TWAROGOWSKI Ghislaine née THIRY**  
Adjointe administrative de 1ère classe, MAIRIE DE JOEUF, demeurant à JOEUF.
- **Madame UMORET Patricia née LOREAU**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame VALERIO Ghislaine née MASSON**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Monsieur VALLAR Philippe**  
Ingénieur territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Madame VALZER Annick**  
Aide-soignante classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LUNEVILLE.
- **Madame VAUCOURT-KOWALSKI Isabelle née WEBER**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SEICHAMPS.
- **Madame VIARD Nathalie**  
Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame VILLAUME Isabelle née GRANDDEMANGE**  
Assistante administrative, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à ART-SUR-MEURTHE.
- **Madame VILLEDARY Sylvie née ROBIN**  
Musicienne soliste et cosoliste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Monsieur VUILLAUME Jean**  
Maître ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à OCHEY.
- **Madame WATIER Jocelyne née FRISCH**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à MANCIEULLES.
- **Monsieur WEISS Thierry**  
Chef de police municipale, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame WELTZ Raphaële**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur ZIMMERMANN Dominique**  
Adjoint technique territorial principal 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à BRIEY.

**Article 3** : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale **OR** est décernée à :

- **Madame ACAMER Christine née HUSKIN**  
Sage-femme de 2<sup>e</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ORMES-ET-VILLE.
- **Madame ALAGUERO Virginie**  
Adjoint technique principal 1<sup>e</sup> classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS BRIEY, demeurant à BRIEY.
- **Madame ANTOINE Christiane**  
agent de production, GCS DE BLANCHISSERIE LORRAINE NORD, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Madame ANTOINE Christiane**  
Agent de production, GCS DE BLANCHISSERIE LORRAINE NORD, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Monsieur ARNAU-FEMENIA Lionel**  
Ingénieur principal, MAIRIE DE NANCY, demeurant à HOUEMONT.
- **Madame AUBERT Miriam née ZELTZ**  
Infirmière de bloc opératoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FROUARD.
- **Madame BACARI Béatrice née MAIER**  
Adjoint technique territorial 1<sup>e</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à SAINT-MAX.
- **Monsieur BARTHELEMY Yves**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE NANCY, demeurant à PONT-SAINT-VINCENT.
- **Madame BASTIEN Mauricette**  
Adjoint des cadres classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à LARONXE.
- **Monsieur BERNARD Philippe**  
Maître ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Monsieur BITTON Albert**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE VILLERS LES NANCY, demeurant à CUSTINES.
- **Madame BOEBION Marie**  
Rédacteur, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Monsieur BOUKHELIFA Mohand**  
Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à LONGWY.
- **Monsieur BRAGA Pascal**  
Technicien, MAIRIE DE MONTIGNY-LES-METZ, demeurant à VILLERUPT.
- **Monsieur BRAUT Gérard**  
Adjoint technique de 2<sup>e</sup>me classe, MAIRIE D'ESSEY-LES-NANCY, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Madame BUKATO Claudine née JOLY**  
Assistante socio-éducative principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MARON.
- **Madame BURTIN Eliane née JAEGER**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VITERNE.
- **Madame CAILLET Conception née GOMEZ**  
Assistante maternelle, MAIRIE, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Madame CARRASCO Martine née FRANÇOIS**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame CHRETIEN Patricia née CLERMONT**  
Rédacteur principal de 2<sup>e</sup>me classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Monsieur CHRIST Jean-Paul**  
Technicien supérieur hospitalier 2<sup>e</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VOINEMONT.
- **Monsieur CICCARDINI Patrick**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE LAXOU, demeurant à LAXOU.
- **Madame CLAUDE Annie née BERTRAND**  
Rédacteur principal de 2<sup>e</sup>me classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame COLLIGNON Annie**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Madame COLMET Françoise**  
Adjointe technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LONGWY.
- **Madame CREPEY Sylviane**  
Musicienne tuittiste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à ESSEY-LES-NANCY.
- **Madame CREUSAT COMMENVILLE Nadine née CREUSAT**  
Directrice adjointe, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LAXOU.
- **Madame DAVRANCHE Marie-France née ZIMMERMANN**  
Cadre de santé paramédical (filrière infirmière), CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.
- **Madame DEBUY Christine née AUBERT**  
Adjoint technique territorial de 1<sup>e</sup> classe, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame DELIERE Christiane**  
Rédacteur principal de 2<sup>e</sup>me classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Monsieur DEMANGE Philippe**  
Adjoint technique principal de 1<sup>e</sup> classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à ART-SUR-MEURTHE.
- **Madame DIDIER Fabienne née RAIMOND**  
Conservateur territorial de bibliothèques, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMGERMAIN.
- **Monsieur DIDIER Patrice**  
Adjoint technique territorial principal de 1<sup>e</sup> classe, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Madame DIEUDONNE Viviane née FERRI**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 1<sup>e</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-MAX.



- **Madame DUBOIS Marie-France née PAPA**  
Manipulateur d'électroradiologie médicale de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame DUBOIS Rita née TONINI**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à FROUARD.
- **Madame ELLERBACH Brigitte née WITT**  
Agent territorial spécialisé principal 2°classe des établissements d'enseignement, MAIRIE DE METZ, demeurant à VILLECEY SUR MAD.
- **Madame ETIENNE Pascale née PARADE**  
Agent de maîtrise principal, Centre communal d'action sociale, demeurant à LUDRES.
- **Madame FALTOT Martine**  
Gestionnaire technique de patrimoine, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à SEICHAMPS.
- **Monsieur FOISEL Marc**  
Technicien principal de 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CHENEVIERES.
- **Monsieur FRITSCH Patrick**  
Adjoint technique de 2ème classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à DOMMARTEMONT.
- **Madame GAEL Marie-José née BERNE**  
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, MAIRIE DE BACCARAT, demeurant à DENEUVRE.
- **Madame GALLIANO KOSTER Annita née GALLIANO**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à TOUL.
- **Madame GANDIOLLE Jocelyne**  
Infirmière de bloc opératoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LUDRES.
- **Madame GARNIER Marie-Line**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE.
- **Madame GASCOUGNOLLE Marie-Claude née GENTILUCCI**  
Infirmière cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LAXOU.
- **Madame GAUCHE Bernadette née SIMON**  
Maire, MAIRIE DE HAUDONVILLE, demeurant à HAUDONVILLE.
- **Monsieur GAUNARD Michel**  
Conseiller territorial des activités physiques et sportives, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à DONCOURT-LES-LONGUYON.
- **Madame GEORGEOT Francine née PIOT**  
Attachée territoriale, MAIRIE DE NANCY, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- **Madame GERARDIN Claudine**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SAINT-MAX.
- **Monsieur GILE Steven**  
Adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à PULNOY.
- **Madame GILLMETT Martine**  
Adjoint technique territorial 1°classe des établissements d'enseignement, CONSEIL REGIONAL ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Madame GIRARDIN Christine née BARRIER**  
Sage-femme 2°grade (encadrement), CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame GIRARD Isabelle**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1°classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Madame GRANDJEAN Isabelle née HUSSON**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.
- **Madame GROSJEAN Chantal**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MALZEVILLE.
- **Madame GUERILLOT Marie-Edith née TERRIEN**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à ALLAMPS.
- **Madame GUILLAUME Françoise née DEPRIESTER**  
Technicien de laboratoire de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PONT-A-MOUSSON.
- **Madame GUIMAS Dominique**  
Musicienne tuitiste, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur HAJCZAK Maurice**  
Infirmier en soins généraux spécialisé anesthésiste de 4°grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MARON.
- **Monsieur HEDRICH Thierry**  
Technicien, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame HENRY Bernadette née CHOLEWKA**  
Manipulatrice électroradiologie classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à AUBOUE.
- **Madame HENRY Véronique née CONTAL**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Madame HEQUET Denise née ROBINET**  
Rédacteur, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à CIREY-SUR-VEZOUZE.
- **Madame HERGOTT Eliane**  
Rédacteur principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LAXOU.

- **Monsieur HEUZE Christian**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE NANCY, demeurant à SEICHAMPS.
- **Monsieur HOLLECKER Gérard**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 1<sup>o</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur IA Seak Khoun**  
Infirmier diplômé d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TOMBLAINE.
- **Madame JACUZZI Dominique née DEPERNET**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame JAKOBI ROUSSEL Chantal née ROUSSEL**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LAXOU.
- **Madame JAULARD Catherine**  
Adjoint technique principale de 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame JOLLAIN Lydie**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à ANTHELUPT.
- **Madame KEIME Catherine**  
Infirmière en soins généraux de 2<sup>o</sup> grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame KLEIN Bernadette née BUISSON**  
Aide-soignante, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à MAXEVILLE.
- **Madame KLEIN Marie-Chantal**  
Auxiliaire de puériculture de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Monsieur KLEIN Philippe**  
Maître ouvrier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à MAXEVILLE.
- **Monsieur KUGELIN Patrice**  
Adjoint technique principal 1<sup>o</sup> classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Madame LACROIX Ghislaine née GALLION**  
Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLEY-LE-SEC.
- **Madame LAMRANI Aïcha**  
Infirmière cadre, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à TOUL.
- **Monsieur LAURENT Pascal**  
Aide-soignant brancardier de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TONNOY.
- **Madame LEFOL Jacqueline née DÉNOYÉ**  
Assistante maternelle, MAIRIE, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Madame LESUEUR Marie-Claude**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE LUNEVILLE, demeurant à CHANTEHEUX.
- **Monsieur LIPKA Francis**  
Maître ouvrier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à CHALIGNY.
- **Madame LOPES Joana**  
Agent de propreté niveau 1, MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT, demeurant à LONGLAVILLE.
- **Monsieur LUMIA Francesco**  
Maître ouvrier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à BLAINVILLE-SUR-L'EAU.
- **Monsieur MACIERI Luigino**  
Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE VILLERUPT, demeurant à VILLERUPT.
- **Madame MACZKOWSKI Francine**  
Aide-soignante classe exceptionnelle, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à CIREY-SUR-VEZOUZE.
- **Monsieur MAGEOT Francis**  
Agent de maîtrise, MAIRIE DE NANCY, demeurant à FAULX.
- **Monsieur MALASSENE Alain**  
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BRIEY.
- **Monsieur MALLET Bruno**  
Directeur territorial, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- **Monsieur MANDIT Raymond**  
Conseiller municipal, MAIRIE DE HAN-DEVANT-PIERREPONT, demeurant à HAN-DEVANT-PIERREPONT.
- **Monsieur MARCHAL Patrick**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Madame MARIGLIANO Christine**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame MARIN Jocelyne**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à REHAINVILLER.
- **Monsieur MARTIN Didier**  
Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à SAINT-MAX.
- **Madame MARTINS Nelly née GALLOT**  
Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à CHAMPIGNEULLES.
- **Madame MARTIN Sylvie**  
Educatrice principale de jeunes enfants, MAIRIE DE LAXOU, demeurant à SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
- **Monsieur MARTZEL Dominique**  
Adjoint administratif hospitalier de 2<sup>o</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PULNOY.
- **Madame MERCIER Christine**  
Adjoint technique territorial principal de 1<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.

- **Monsieur MERCIER Dominique**  
Directeur territorial, MAIRIE DE NANCY, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame MERLIN Florence née FERRARI**  
Aide-soignante, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à LAXOU.
- **Monsieur MICHEL Claude**  
Maire, MAIRIE DE OTHE, demeurant à OTHE.
- **Madame MIRGAIN Catherine**  
Musicienne tuitiste 3ème catégorie, OPERA NATIONAL DE LORRAINE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur MOREL Jean-Marc**  
Ingénieur principal, MAIRIE DE SARREBOURG, demeurant à SAULXURES-LES-NANCY.
- **Madame MORET Patricia née MINET**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à PAGNY-SUR-MOSELLE.
- **Madame MUNIER Claire**  
Infirmière anesthésiste de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LAXOU.
- **Madame NGUYEN Brigitte**  
Agent des services hospitaliers qualifié de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur NICOLAS Philippe**  
Technicien territorial, COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS BRIEY, demeurant à LANTEFONTAINE.
- **Monsieur NIGON Philippe**  
Adjoint technique de 1ère classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à SANZEY.
- **Monsieur OUCHACHE Nordine**  
Adjoint technique principal de 2° classe, MAIRIE DE METZ, demeurant à DROITAUMONT.
- **Madame PAC Béatrice née LANG**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame PAQUIN Marie-Odile**  
Manipulatrice électroradiologie médicale classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à MONT-BONVILLERS.
- **Monsieur PARMANTIER Francis**  
Technicien supérieur hospitalier de 1° classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à DOMBASLE-SUR-MEURTHE.
- **Monsieur PARMENTIER Fabrice**  
Maître ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à JARVILLE-LA-MALGRANGE.
- **Monsieur PAUL Denis**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE DOMBASLE-SUR-MEURTHE, demeurant à BUISSONCOURT.
- **Madame PEROT Isabelle**  
Puéricultrice de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame PETIT-PARISOT Brigitte**  
Attachée principale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame PHILIPPOT Francine née GRISEL**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à VARANGEVILLE.
- **Monsieur PIANT Alain**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à BACCARAT.
- **Madame PIANT Annie née PETILLOT**  
Rédacteur principal de 1ère classe, MAIRIE, demeurant à NEUVES-MAISONS.
- **Monsieur PIERRE Philippe**  
Educateur des activités physiques et sportives principal 1° classe, Grand Nancy, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur POINSIGNON Thierry**  
Technicien supérieur hospitalier de 1° classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à TOMBLAINE.
- **Monsieur POIRSON Daniel**  
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE NANCY, demeurant à AZELOT.
- **Madame PORT Laurence née ROSIN**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CHALIGNY.
- **Monsieur POUILLOUX Ivan**  
Infirmier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à NANCY.
- **Madame PRUD'HOMME Odile**  
Assistante médico-administrative de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame PUZIAK Yvette**  
Assistant de conservation principal de 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HERSERANGE.
- **Madame QUINET Geneviève**  
Infirmière en soins généraux de 1° grade, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à LANEUVELLOTTE.
- **Monsieur RAPENNE Benoît**  
Infirmier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à HEILLECOURT.
- **Madame REGNOUX Patricia née DENISE**  
Adjoint administratif principal 2° classe, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à BAUZEMONT.
- **Madame REMBIS Michèle**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame REMETTER Martine**  
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à HEILLECOURT.
- **Madame RENARD Sylvie**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.

- **Monsieur RENAUDIN Dominique**  
Adjoint technique principal de 1<sup>o</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE, demeurant à PAGNY-SUR-MOSELLE.
- **Monsieur RICHARD Jacky**  
Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HEILLECOURT.
- **Madame RICHERT Catherine née DEGRANGE**  
Infirmière soins généraux classe supérieure, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LUCEY.
- **Monsieur RIO Jean-Pierre**  
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à HOMECOURT.
- **Monsieur ROBERT Christian**  
Ingénieur en chef hors classe, MAIRIE DE NANCY, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Monsieur ROBINOT Thierry**  
Agent de maîtrise principal, GRAND NANCY COMMUNAUTE URBAINE, demeurant à MALZEVILLE.
- **Madame ROGER Marie-Paule née ZITTEL**  
Auxiliaire de puériculture territorial principal de 1<sup>o</sup> classe, MAIRIE DE LONGWY, demeurant à REHON.
- **Madame ROUBLOT Dominique née CHAPAT**  
Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE D'ALLAIN, demeurant à URUFFE.
- **Monsieur ROUSSEL Thierry**  
Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, MAIRIE DE VANDOEUVRE LES NANCY, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame ROUYER Sylvie née TRZASKOWSKI**  
Infirmière, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à MAXEVILLE.
- **Monsieur SANNA Jean-Paul**  
Attaché d'administration hospitalière, Carrefour d'Accompagnement Public Social, demeurant à FLEVILLE-DEVANT-NANCY.
- **Monsieur SCHMESSER Alain**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 2<sup>o</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame SEROT Isabelle née REYNAUD**  
retraîtée, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à NANCY.
- **Monsieur SEYLLER Régis**  
Infirmier diplômé d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à GONDREVILLE.
- **Monsieur SOUTREL Michel**  
Maître ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à MESSEIN.
- **Madame SPAETH Sylvie**  
Aide-soignante de classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VILLERS-LES-NANCY.
- **Madame STAIB Michèle**  
Infirmière diplômée d'Etat de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à NANCY.
- **Madame TENAILLEAU Chantal**  
Infirmière anesthésiste de classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à PAGNY-SUR-MOSELLE.
- **Monsieur TOKARSKI Patrice**  
Educateur territorial principal des activités physiques et sportives de 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE D'ECROUVES, demeurant à TOUL.
- **Madame TOUSSAINT Eliane née BUSIN**  
Directrice générale adjointe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à CHAVIGNY.
- **Monsieur TREMLET Didier**  
Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, MAIRIE DE GONDREVILLE, demeurant à DOMGERMAIN.
- **Madame TSCHAEN Catherine née MANS**  
Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à MONTENOY.
- **Monsieur VALECCHI Philippe**  
Technicien hospitalier, Centre Psychothérapique de Nancy, demeurant à CHAMPENOUX.
- **Madame VAN-ASSEL Nadine née BUREL**  
Adjoint administratif hospitalier principal de 1<sup>o</sup> classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Monsieur VERDIER Philippe**  
Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à BADONVILLER.
- **Madame VINCENOT Martine née VIOL**  
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à TOMBLAINE.
- **Monsieur VOINIER Pierre**  
Agent de maîtrise principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VELAINES-SOUS-AMANCE.
- **Madame WALTER Maryse née MISSLER**  
Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LONGUYON.
- **Monsieur WENCK Jean-Marie**  
Maître ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL, demeurant à VANDOEUVRE-LES-NANCY.
- **Madame WILLAUME Sylvie née FANTINEL**  
Assistante médico-administrative classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.
- **Monsieur WINIGER Dominique**  
Technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE, demeurant à LIVERDUN.
- **Madame ZIMMERMANN Sylvie née STRUGAREK**  
Infirmière en soins généraux classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY, demeurant à BRIEY.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 5 :** Madame la sous-préfète, directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nancy, le 27 juin 2016

Le Préfet,  
Philippe MAHÉ

---

## DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES

### Bureau de la citoyenneté

#### Arrêté préfectoral du 22 septembre 2016 portant abrogation d'une habilitation dans le domaine funéraire - « POMPES FUNEBRES GENERALES » à BACCARAT

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2223-19 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 26 février 2014 modifié, portant habilitation dans le domaine funéraire, pour une durée de six ans, de la société OGF sous le nom commercial de « POMPES FUNEBRES GENERALES » pour l'établissement situé au n° 41, rue Adrien Michaut à BACCARAT (54120), représentée par M. Jérôme GUERIN, directeur de secteur opérationnel ;

CONSIDÉRANT le courrier en date du 5 septembre 2016 reçu en préfecture le 9 septembre 2016, par lequel M. Jérôme GUERIN, directeur de secteur opérationnel sollicite l'abrogation de l'arrêté préfectoral susvisé suite à la cessation des activités funéraires de la société ;

#### ARRETE

**Article 1 :** L'arrêté susvisé portant renouvellement de l'habilitation délivrée dans le domaine funéraire sous le N° 93-54-58, à la société OGF sous le nom commercial de « POMPES FUNEBRES GENERALES » pour l'établissement situé au n° 41, rue Adrien Michaut à BACCARAT (54120), est abrogé.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe et Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Jérôme GUERIN, représentant légal et dont copie sera adressée au sous-préfet de LUNEVILLE, au maire de BACCARAT et au Directeur de l'Agence Régionale de Santé (Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle).

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture.

Nancy, le 22 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de sa réception.*

---

#### Arrêté préfectoral du 22 septembre 2016 portant abrogation d'une habilitation dans le domaine funéraire - « POMPES FUNEBRES GENERALES » à BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2223-19 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 juin 2014 modifié, portant habilitation dans le domaine funéraire, pour une durée de six ans, de la société OGF sous le nom commercial de « POMPES FUNEBRES GENERALES » pour l'établissement situé au n° 8 bis rue du Général Leclerc à BLAINVILLE-SUR-L'EAU (54360), représentée par M. Jérôme GUERIN, directeur de secteur opérationnel ;

CONSIDÉRANT le courrier en date du 5 septembre 2016 reçu en préfecture le 9 septembre 2016, par lequel M. Jérôme GUERIN, directeur de secteur opérationnel sollicite l'abrogation de l'arrêté préfectoral susvisé suite à la cessation des activités funéraires de la société ;

#### ARRETE

**Article 1 :** L'arrêté susvisé portant renouvellement de l'habilitation délivrée dans le domaine funéraire sous le N° 2013-54-188 à la société OGF sous le nom commercial de « POMPES FUNEBRES GENERALES » pour l'établissement situé au n° 8 bis rue du Général Leclerc à BLAINVILLE-SUR-L'EAU (54360), est abrogé.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe et Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Jérôme GUERIN, représentant légal et dont copie sera adressée au sous-préfet de LUNEVILLE, au maire de BLAINVILLE-SUR-L'EAU et au Directeur de l'Agence Régionale de Santé (Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle).

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture.

Nancy, le 22 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de sa réception.*

---

### Bureau des usagers de la route

#### Arrêté préfectoral modificatif du 21 septembre 2016 relatif à l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2015 portant agrément des entreprises dans le cadre du contrat de la délégation de service public (DSP) relative aux opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers et des poids lourds sur le réseau des autoroutes non concédées et voies express du département de la Meurthe-et-Moselle

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code de la route, notamment ses articles R 317-21, R317-22 et R 417-9 à 13, R 411-9 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2215-1 3° ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans la région et le département ;

VU le décret n°89-477 du 11 juillet 1989 modifié relatif au tarif de dépannage des véhicules sur autoroutes et routes express ;

VU la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques ;  
 VU le décret n°93-471 du 24 mars 1993 portant application de l'article 38 de la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public ;  
 VU l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2015 portant agrément des entreprises dans le cadre du contrat de la délégation de service public (DSP) relative aux opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers et des poids lourds sur le réseau des autoroutes non concédées et voies express du département de la Meurthe-et-Moselle ;  
 VU le courrier en date du 21 mars 2016 de M. Charles CORDIER représentant la société Renault Truck Lorraine, m'informant du changement de dénomination sociale de sa société qui devient Bernard Truck Lorraine et de son souhait de poursuivre sa collaboration dans le cadre de la délégation de service public.  
 VU le courrier en date du 4 juillet 2016 de M. Didier MAILLARD représentant la société SODIAL Lunéville, m'informant du changement de dénomination sociale de sa société qui devient Bymycar Lunéville et de son souhait de poursuivre sa collaboration dans le cadre de la délégation de service public.  
 VU l'avis favorable émis par les membres de la commission départementale de dépannage sur autoroutes non concédées et voies express lors de sa réunion du 20 septembre 2016 ;  
 SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture,

**ARRETE**

**Article 1er** : L'agrément accordé à la Société RENAULT TRUCK LORRAINE pour une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre des opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers et des poids lourds sur le réseau des autoroutes non concédées et voies express du département de la Meurthe-et-Moselle se poursuivra sous la dénomination sociale « BERNARD TRUCK LORRAINE ».

**Article 2** : L'agrément accordé à la Société SODIAL Lunéville pour une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre des opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers et des poids lourds sur le réseau des autoroutes non concédées et voies express du département de la Meurthe-et-Moselle se poursuivra sous la dénomination sociale « RNO BYMYCAR LUNEVILLE ».

**Article 3** : L'annexe 1 de l'arrêté du 18 décembre 2015 portant agrément des entreprises dans le cadre du contrat de la délégation de service public (DSP) relative aux opérations de dépannage et d'évacuation des véhicules légers et des poids lourds sur le réseau des autoroutes non concédées et voies express du département de la Meurthe-et-Moselle est modifié comme suit :

**Secteur 11 PL : A330 PR 0 au PR 9,990- A33 PR 6 au PR 26,440 – RN57 PR 49 au PR71**

Garage BERNARD TRUCK LORRAINE	116 rue Lavoisier - ZI - BP 20028 54712 LUDRES cedex TEL : 03 83 15 86 00 SIRET : 448992172	Gérant : Charles CORDIER www.renault-truck.com	54 PL11-01
-------------------------------	--	---	------------

**Secteur 6 VL : RN4 PR 26,400 au PR 46,700**

Garage BYMYCAR Lunéville	95 faubourg de Ménil 54300 LUNEVILLE TEL : 03 83 73 04 94 SIRET : 315257444	Gérant : Didier MAILLARD www.bymycar.fr	54 VL6-03
--------------------------	--	--	-----------

**Secteur 7 VL : RN4 PR 46,700 au PR 65 – RN59 PR3 au PR11 – RN59 PR 11 au PR32,5**

Garage BYMYCAR Lunéville	95 faubourg de Ménil 54300 LUNEVILLE TEL : 03 83 73 04 94 SIRET : 315257444	Gérant : Didier MAILLARD www.bymycar.fr	54 VL7-04
--------------------------	--	--	-----------

Le reste inchangé.

**Article 4** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nancy dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux (Préfet de Meurthe-et-Moselle, bureau des usagers de la route) ou d'un recours hiérarchique (Ministère de l'intérieur place Beauvau 75800 Paris Cedex 08). Le recours gracieux ou/et hiérarchique prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).

**Article 5** : M. le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, le directeur interdépartemental des routes de l'Est, le directeur départemental des territoires, le directeur départemental de la protection des populations, le commandant du groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle, le commandant de la compagnie de sécurité autoroutière de Lorraine-Alsace, le directeur départemental de la sécurité publique, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie est adressée aux intéressés .

Nancy, le 21 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
 Le Secrétaire Général,  
 Jean-François RAFFY

**DIRECTION DE L'ACTION LOCALE**

*Bureau des affaires budgétaires et financières des collectivités locales*

**Régie d'Etat de police municipale de SAINT-NICOLAS-DE-PORT – Arrêté préfectoral du 16 septembre 2016 portant nomination de régisseurs de police municipale**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code général des collectivités territoriales dont notamment son article L 2212-5,

VU le code de la route, dont notamment ses articles L 121-4 et R 130-2,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment son article 22,

VU le décret 66-850 du 15 novembre 1966, modifié par le décret n° 76-70 du 15 janvier 1976, relatif à la responsabilité pécuniaire des régisseurs,

VU le décret 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics,

VU l'arrêté ministériel du 28 mai 1993, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001, relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents,

VU l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et régisseurs de recettes,

VU l'arrêté ministériel du 22 juillet 2003 portant modification de l'arrêté du 29 juillet 1993 habilitant les préfets à instituer ou à modifier des régies d'avances et de recettes de l'Etat auprès des services régionaux, départementaux ou communaux relevant du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2002 portant création d'une régie d'Etat permettant l'encaissement du produit des amendes de police municipale dressées sur le territoire de la commune de SAINT-NICOLAS-DE-PORT, ainsi que le produit des consignations,

VU l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2006 portant nomination de M. Jean-Claude BROCARD, en qualité de régisseur titulaire de police municipale et de M. Daniel VUILLAUME, en qualité de régisseur suppléant de cette régie d'Etat,

VU l'arrêté préfectoral du 17 mai 2016 portant nomination de M. Daniel VERNIER, en qualité de régisseur suppléant de cette même régie d'Etat, en attendant le recrutement de nouveaux policiers municipaux à SAINT-NICOLAS-DE-PORT,

VU la lettre du 6 juillet 2016, par laquelle le maire de SAINT-NICOLAS-DE-PORT a proposé la nomination de **M. Norbert QUIROT**, Brigadier-chef principal, né le 23 mars 1967 à NANCY, en qualité de régisseur titulaire et de **M. Jean-Marc BOILEAU**, Brigadier-chef principal, né le 17 octobre 1964, en qualité de régisseur suppléant, en remplacement des anciens régisseurs indiqués ci-dessus,

VU l'avis favorable du directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle sur cette proposition,  
SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture,

#### ARRETE :

**Article 1 :** Les arrêtés préfectoraux des 29 septembre 2006 et 17 mai 2016 sont abrogés et remplacés par les dispositions qui suivent.

**Article 2 :** **M. Norbert QUIROT**, Brigadier-chef principal est nommé en qualité de régisseur titulaire de la régie d'Etat de police municipale de **SAINT-NICOLAS-DE-PORT**, pour encaisser le produit des amendes forfaitaires dressées sur le territoire de la commune précitée, en application des dispositions de l'article L 2212-5 du code général des collectivités territoriales et le produit des consignations prévues par l'article L 121-4 du code de la route,

**Article 3 :** **M. Jean-Marc BOILEAU**, Brigadier-chef principal, est nommé en qualité de régisseur suppléant de cette même régie, auprès de M. Norbert QUIROT.

**Article 4 :** Les fonds encaissés par la régie seront versés au centre des finances publiques de SAINT-NICOLAS-DE-PORT.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, le maire de SAINT-NICOLAS-DE-PORT et le directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié par le maire de SAINT-NICOLAS-DE-PORT au régisseur concerné. Il sera, en outre, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nancy, le 16 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY

## SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT

### AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE

#### DELEGATION TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

##### *Service Veille et sécurité sanitaires et environnementales*

**Arrêté préfectoral n° 2151/2016/ARS/DT54 du 7 septembre 2016 déclarant l'abrogation de l'arrêté préfectoral n° 629/2015/ARS/DT54 du 2 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité remédiable la maison d'habitation située 15, rue du Paquis - 54560 FILLIERES**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L 1331-26 et suivants ;

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.521-1 à L.521-3-2 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 629/2015/ARS/DT54 du 2 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité remédiable la maison d'habitation située 15, rue du Paquis - 54560 FILLIERES ;

VU la visite effectuée le 1er septembre 2016 par les services de l'agence régionale de santé/délégation territoriale de Meurthe-et-Moselle attestant l'exécution et l'achèvement des travaux de sortie d'insalubrité ;

CONSIDERANT que les travaux réalisés dans le respect des règles de l'art ont permis de résorber les causes d'insalubrité mentionnées dans l'arrêté préfectoral n° 629/2015/ARS/DT54 du 2 juin 2015 et que les locaux susvisés ne présentent plus de risque pour la santé des occupants ou des voisins ;

#### ARRETE

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral n° 629/2015/ARS/DT54 du 2 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité remédiable la maison d'habitation située 15, rue du Paquis - 54560 FILLIERES, et portant interdiction d'habiter et d'utiliser les lieux, est abrogé.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à :

- M. ADAM Georges

- M. ADAM Denis

ainsi qu'aux occupants de l'immeuble concerné.

Il sera affiché à la mairie de FILLIERES.

**Article 3 :** A compter de la notification du présent arrêté, le logement peut à nouveau être utilisé à des fins d'habitation.

Les loyers ou indemnités d'occupation seront à nouveau dus à compter du premier jour du mois qui suivra la notification ou l'affichage du présent arrêté.

**Article 4 :** Il sera transmis à monsieur le maire de la commune de FILLIERES, à monsieur le procureur de la République, à monsieur le directeur départemental des territoires, aux organismes payeurs des aides aux logements (CAF, MSA) et de l'aide personnalisée au logement, ainsi qu'aux gestionnaires du fonds de solidarité pour le logement du département, à la Communauté de Communes de l'Agglomération de LONGWY et à la chambre départementale des Notaires.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Il sera publié au service de publicité foncière dont dépend le logement, à la diligence et aux frais du propriétaire.

L'arrêté préfectoral n°629/2015/ARS/DT54 du 2 juin 2015 a été publié le 24/07/2015 au volume 2015 P N°2597.

**Article 6 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, soit hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (direction générale de la santé – EA 2 - 14, avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP). L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif de Nancy – 5, place Carrière, dans le délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

Nancy, le 7 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY

**Arrêté préfectoral n° 2152/2016/ARS/DT54 du 7 septembre 2016 mettant fin à l'état d'insalubrité du local "R-2" situé 6, boulevard de Metz - 54350 MONT-SAINT-MARTIN**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L 1331-26 et suivants ;  
VU le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.521-1 à L.521-3-2 ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 3829/2006/DDASS54 du 23 novembre 2006 déclarant insalubre irrémédiable le local "R-2" situé 6, boulevard de Metz - 54350 MONT-SAINT-MARTIN ;  
VU la visite effectuée le 1er septembre 2016 par les services de l'agence régionale de santé/délégation territoriale de Meurthe-et-Moselle attestant l'exécution et l'achèvement des travaux de sortie d'insalubrité ;  
CONSIDERANT que les travaux réalisés dans le respect des règles de l'art ont permis de résorber les causes d'insalubrité mentionnées dans l'arrêté préfectoral n° 3829/2006/DDASS54 du 23 novembre 2006 et que les locaux susvisés ne présentent plus de risque pour la santé des occupants ou des voisins ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral n° 3829/2006/DDASS54 du 23 novembre 2006 déclarant insalubre irrémédiable le local "R-2" situé 6, boulevard de Metz - 54350 MONT-SAINT-MARTIN, et portant interdiction d'habiter et d'utiliser les lieux, est abrogé.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à :

- Société BATIGERE NORD-EST, propriétaire

Il sera affiché à la mairie de MONT-SAINT-MARTIN.

**Article 3 :** A compter de la notification du présent arrêté, le logement peut à nouveau être utilisé à des fins d'habitation.

Les loyers ou indemnités d'occupation seront à nouveau dus à compter du premier jour du mois qui suivra la notification ou l'affichage du présent arrêté.

**Article 4 :** Il sera transmis à monsieur le maire de la commune de MONT-SAINT-MARTIN, à monsieur le procureur de la République, à monsieur le directeur départemental des territoires, aux organismes payeurs des aides aux logements (CAF, MSA) et de l'aide personnalisée au logement, ainsi qu'aux gestionnaires du fonds de solidarité pour le logement du département, à la Communauté de Communes de l'Agglomération de LONGWY et à la chambre départementale des Notaires.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, soit hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (direction générale de la santé – EA 2 - 14, avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP). L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif de Nancy – 5, place Carrière, dans le délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

Nancy, le 7 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY

**Arrêté préfectoral n° 2154/2016/ARS/DT54 du 7 septembre 2016 déclarant l'abrogation de l'arrêté préfectoral n° 771/2015/ARS/DT54 du 26 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité remédiable la maison d'habitation située 3, allée Paul Eluard - 54920 MORFONTAINE**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L 1331-26 et suivants ;  
VU le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.521-1 à L.521-3-2 ;  
VU l'arrêté préfectoral n° 771/2015/ARS/DT54 du 26 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité remédiable la maison d'habitation située 3, allée Paul Eluard - 54920 MORFONTAINE ;  
VU la visite effectuée le 1er septembre 2016 par les services de l'agence régionale de santé/délégation territoriale de Meurthe-et-Moselle attestant l'exécution et l'achèvement des travaux de sortie d'insalubrité ;  
CONSIDERANT que les travaux réalisés dans le respect des règles de l'art ont permis de résorber les causes d'insalubrité mentionnées dans l'arrêté préfectoral n° 771/2015/ARS/DT54 du 26 juin 2015 et que les locaux susvisés ne présentent plus de risque pour la santé des occupants ou des voisins ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral n° 771/2015/ARS/DT54 du 26 juin 2015 portant déclaration d'insalubrité remédiable la maison d'habitation située 3, allée Paul Eluard - 54920 MORFONTAINE, et portant interdiction d'habiter et d'utiliser les lieux, est abrogé.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à :

- Société BATIGERE NORD-EST, propriétaire

Il sera affiché à la mairie de MORFONTAINE.

**Article 3 :** A compter de la notification du présent arrêté, le logement peut à nouveau être utilisé à des fins d'habitation.

Les loyers ou indemnités d'occupation seront à nouveau dus à compter du premier jour du mois qui suivra la notification ou l'affichage du présent arrêté.

**Article 4 :** Il sera transmis à monsieur le maire de la commune de MORFONTAINE, à monsieur le procureur de la République, à monsieur le directeur départemental des territoires, aux organismes payeurs des aides aux logements (CAF, MSA) et de l'aide personnalisée au logement, ainsi qu'aux gestionnaires du fonds de solidarité pour le logement du département, à la Communauté de Communes de l'Agglomération de LONGWY et à la chambre départementale des Notaires.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Il sera publié au service de publicité foncière dont dépend le logement, à la diligence et aux frais du propriétaire.

L'arrêté préfectoral n° 771/2015/ARS/DT54 du 26 juin 2015 a été publié le 14/10/2015 au volume 2015 P N°3713.

**Article 6 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, soit hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (direction générale de la santé – EA 2 - 14, avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP). L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif de Nancy – 5, place Carrière, dans le délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

Nancy, le 7 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY



**Arrêté préfectoral n° 2166/2016/ARS/DT54 du 12 septembre 2016 déclarant l'abrogation de l'arrêté préfectoral n° 925/2014/ARS/DT54 du 29 septembre 2014 portant déclaration d'insalubrité remédiable le logement du rez de chaussée gauche et les parties communes de l'immeuble d'habitation situé 5, rue de Tavannes - 54790 MANCIEULLES**

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L 1331-26 et suivants ;

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.521-1 à L.521-3-2 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 925/2014/ARS/DT54 du 29 septembre 2014 portant déclaration d'insalubrité remédiable du logement du rez de chaussée gauche et des parties communes de l'immeuble d'habitation situé 5, rue de Tavannes à MANCIEULLES ;

VU la visite effectuée le 23 juin 2016 par les services de l'agence régionale de santé/délégation territoriale de Meurthe-et-Moselle attestant l'exécution et l'achèvement des travaux de sortie d'insalubrité ;

CONSIDERANT que les travaux réalisés dans le respect des règles de l'art ont permis de résorber les causes d'insalubrité mentionnées dans l'arrêté préfectoral n° 925/2014/ARS/DT54 du 29 septembre 2014 et que les locaux susvisés ne présentent plus de risque pour la santé des occupants ou des voisins ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral n° 925/2014/ARS/DT54 du 29 septembre 2014 portant déclaration d'insalubrité remédiable du logement du rez de chaussée gauche et des parties communes de l'immeuble d'habitation situé 5, rue de Tavannes – 54790 MANCIEULLES, et portant interdiction d'habiter et d'utiliser les lieux, est abrogé.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié à :

- Nus-propriétaires : M. PERINO Manuel – Mme PERINO Ghislaine, épouse MULLER

- Usufruitiers : M. PERINO Michel – Mme SOLN Hélène, épouse PERINO

ainsi qu'aux occupants de l'immeuble concerné.

Il sera affiché à la mairie de MANCIEULLES.

**Article 3 :** A compter de la notification du présent arrêté, le logement du rez de chaussée gauche peut à nouveau être utilisé à des fins d'habitation.

Les loyers ou indemnités d'occupation seront à nouveau dus à compter du premier jour du mois qui suivra la notification ou l'affichage du présent arrêté.

**Article 4 :** Il sera transmis à monsieur le maire de la commune de MANCIEULLES, à monsieur le procureur de la République, à monsieur le directeur départemental des territoires, aux organismes payeurs des aides aux logements (CAF, MSA) et de l'aide personnalisée au logement, ainsi qu'aux gestionnaires du fonds de solidarité pour le logement du département, à la Communauté de Communes du Pays de BRIEY et à la chambre départementale des Notaires.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Il sera publié au service de publicité foncière dont dépendent le logement du rez de chaussée gauche et les parties communes de l'immeuble d'habitation, à la diligence et aux frais des propriétaires.

L'arrêté préfectoral 925/2014/ARS/DT54 du 29 septembre 2014 a été publié le 05/11/2014 au volume 2014 P N°4079.

**Article 6 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, soit hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé (direction générale de la santé – EA 2 - 14, avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP). L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif de Nancy – 5, place Carrière, dans le délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

Nancy, le 12 septembre 2016

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,  
Jean-François RAFFY

**DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LORRAINE**

**POLE D'ACTION ECONOMIQUE**

**Décision du 21 septembre 2016 portant fermeture définitive d'un débit de tabac à TOMBLAINE (54)**

Le Directeur régional des douanes et droits indirects de Lorraine,

VU l'article 568 du Code Général des impôts,

VU le décret 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés et ses articles 5, 8 et 37,

VU la délégation de signature du 27 septembre 2013 concernant le décret susvisé,

CONSIDÉRANT le courrier de démission sans présentation de successeur de la gérance du débit de tabac 5400727U daté du 2 septembre 2016 émanant de Madame Véronique LOMBARD,

CONSIDÉRANT l'article 37 1° du décret 2010-720 susvisé,

**DECIDE**

la fermeture définitive du débit de tabac N°5400727U sis à TOMBLAINE (54) exploité au 70 boulevard Henri BARBUSSE à la date du 8 septembre 2016.

Nancy, le 21 septembre 2016

Le Directeur régional des douanes et droits indirects de Lorraine,  
Christian LEBLANC

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - Situation au 1er septembre 2016 – Rectificatif de la liste déjà publiée au RAA n° 43 du 09/09/16**

Nom - Prénom	Responsable des services
	<i>Services des Impôts des Entreprises</i>
THIL François	Nancy Nord Est
KIRSCH Gérard	Nancy Nord Ouest
RIBAGNAC Michel	Nancy Sud Est
DELARUE Denis	Vandoeuvre

GRANIE Eliane	Nancy Nord Est	<i>Service des Impôts des Particuliers</i>
ROUILLON Jean-Pierre	Nancy Nord Ouest	
DENIS Christiane	Nancy Sud EST	
ROBERT Dominique	Intérim SIP SUD EST	
STREBLER Claire	Vandoeuvre	
		<i>Service des Impôts des Particuliers</i>
		<i>Service des Impôts des Entreprises</i>
BOUCHER Jean-Pascal	Briey	
LAUER Jean-Paul	Longwy	
BIAGI Christine	Intérim SIP-SIE Longwy	
GAILLARD-BAZE Anne-Marie	Lunéville	
ROUILLON Marie-Pierre	Pont-à-Mousson	
POETTE Philippe	Toul	
		<i>Trésoreries</i>
PARDAL Flore Bella	Baccarat Badonviller	
LACK Françoise	Blâmont Cirey	
DEFAUT Emmanuelle	Haroué Vézelise	
BARDEAU Paul	Saint-Nicolas de Port	
LINHART Pascal	Briey	
BLACHE Françoise	Lunéville	
HERBOURG Philippe	Intérim SPF Lunéville	
HERBOURG Philippe	Nancy	
RUETSCH Jean-Marie	Toul	
		<i>Brigades Départementales de vérifications</i>
ROMAIN Sylvie	1 <sup>ère</sup> Brigade Départementale de vérifications	
OUDOIRE Cyril	2 <sup>ème</sup> Brigade Départementale de vérifications	
PESAVENTO Elie	Brigade de Contrôle et de Recherche Nancy	
DREYFUSS Valérie	Pôle de Contrôle et d'Expertise Nancy Nord Est- Nancy Nord Ouest	
	Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine	
DESIGAUX Grégory	Cellule CSP Contrôle sur pièces	
CASTELLI Emmanuel	Pôle de Recouvrement Spécialisé	
		<i>Centre des Impôts fonciers</i>
DURAND Philippe	CDIF Nancy- PTGC- PELP	

Nancy, le 1er septembre 2016

L'Administrateur Général des Finances Publiques,  
 Directeur Départemental des Finances Publiques de Meurthe et Moselle,  
 Jacques SAILLARD

### SIP de VANDOEUVRE - Arrêté du 1er septembre 2016 portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de VANDOEUVRE,

VU le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;  
 VU le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;  
 VU le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;  
 VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;  
 VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

#### ARRETE

**Article 1er** : Délégation de signature est donnée à Mme ENGEL Sylvaine, inspectrice, adjointe au responsable du service des impôts des particuliers de Vandoeuvre, à l'effet de signer :

- 1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
  - a) les avis de mise en recouvrement ;
  - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
  - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

**Article 2** : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

BRESSIEUX Sylvie	DEMENOIS Emily	ZANIN Chantal
------------------	----------------	---------------

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

AYMONIN Pascal	DEGOUTIN Béatrice	FONTAINE Christophe
HEILI Sylvette	HEIMROTH Monique	JUNG Pierre-Denis
LAVRIC Natacha	NICOT Corinne	SALVITTI Daniel
VILLEMIN Sylvie	VINCENT Mélanie	

**Article 3** : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
ENGEL Sylvaine	Inspecteur	500 €	10 mois	5 000 €
DURAND Régine	Contrôleur principal	500 €	10 mois	5 000 €
DRIOUT François	Contrôleur	500 €	10 mois	5 000 €
MUNIER Marie-Thérèse	Contrôleur	500 €	10 mois	5 000 €
PETILLOT Viviane	Contrôleur	500 €	10 mois	5 000 €
JAQUET Catherine	Agent d'administration principal	200 €	10 mois	5 000 €
ROBUSTELLI Fabrice	Agent d'administration	200 €	10 mois	5 000 €

**Article 4 :** Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
PHILIPPE Michèle	Agent d'administration principal	2 000 €	2 000 €	3 mois	3 000 €
BRESSIEUX Sylvie	Contrôleur	Voir art. 2	Voir art. 2	3 mois	3 000 €
DEMENOIS Emily	Contrôleur	Voir art. 2	Voir art. 2	3 mois	3 000 €
ZANIN Chantal	Contrôleur	Voir art. 2	Voir art. 2	3 mois	3 000 €

**Article 5 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Meurthe-et-Moselle.

Vandoeuvre, le 1er septembre 2016

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers,  
Claire STREBLER

#### Trésorerie de VANDOEUVRE-LES-NANCY Collectivités - Procuration sous seing privé à donner par les comptables des Finances Publiques à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents et délégation de signature

La soussignée, France BERNIZ, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques gérant la Trésorerie de VANDOEUVRE-LES-NANCY Collectivités,

#### DECLARE

Constituer pour son mandataire spécial et général Monsieur Gérard SZAJNERMAN, Inspecteur des Finances Publiques.

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour elle et en son nom, la Trésorerie de VANDOEUVRE-LES-NANCY Collectivités, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous redevables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction Départementale des Finances Publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de la représenter auprès des agents de l'administration des Postes pour toute opération,

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie de VANDOEUVRE-LES-NANCY Collectivités, entendant ainsi transmettre à Monsieur Gérard SZAJNERMAN, Inspecteur des Finances Publiques, tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Signature du mandataire  
Gérard SZAJNERMAN  
Inspecteur

Signature du mandant  
France BERNIZ  
Inspectrice divisionnaire

Le cas échéant, donner délégation à M. Gérard SZAJNERMAN, Inspecteur, pour effectuer les déclarations de créances et l'autorise à agir en justice (art.16 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

Signature du délégataire  
Gérard SZAJNERMAN  
Inspecteur

Signature du délégant  
France BERNIZ  
Inspectrice divisionnaire

Vandoeuvre-lès-Nancy, le 15 septembre 2016

#### Arrêté du 19 septembre 2016 relatif au régime de fermeture au public du Service de la Publicité Foncière de LUNEVILLE

Le directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle,

VU le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

VU les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif n°15.BI.67 du 25 août 2015 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services de la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle ;

**ARRETE**

**Article 1er** : Le Service de la Publicité Foncière de Lunéville sera fermé à titre exceptionnel les 24 et 25 novembre 2016.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Nancy, le 19 septembre 2016

Par délégation du Préfet,  
Le directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle,  
Jacques SAILLARD

**Arrêté du 19 septembre 2016 relatif au régime de fermeture au public du Service de la Publicité Foncière de NANCY**

Le directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle,

VU le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

VU les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif n°15.BI.67 du 25 août 2015 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services de la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle ;

**ARRETE**

**Article 1er** : Le Service de la Publicité Foncière de Nancy sera fermé à titre exceptionnel les 14 et 15 novembre 2016.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Nancy, le 19 septembre 2016

Par délégation du Préfet,  
Le directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle,  
Jacques SAILLARD

**Arrêté du 21 septembre 2016 portant subdélégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques SAILLARD, Administrateur général des finances publiques, Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle**

Le directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle,

VU

- le code général de la propriété des personnes publiques,

- le code du domaine de l'Etat, notamment ses articles R 158 et R 163,

- la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n°2005-1621 du 22 décembre 2005, notamment le 3° du I de l'article 33,

- le décret du Président de la République en date du 11 juillet 2014, nommant M. Jacques SAILLARD en qualité de Directeur départemental des finances publiques du département de Meurthe-et-Moselle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014,

- l'arrêté préfectoral du 20 septembre 2016 portant délégation de signature de M. Laurent TOUVET, Préfet du département du Haut Rhin à M. Jacques SAILLARD, ainsi que l'ensemble des textes visés par cet arrêté,

**ARRETE**

**Article 1er** : En application de l'arrêté préfectoral du 20 septembre 2016 accordant délégation de signature à M. Jacques SAILLARD, Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle, délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents suivants :

- Mme Nathalie SAULNIER, Inspecteur divisionnaire,

- M. David de BEAUMONT, inspecteur,

- M. Michel ROBINAULT, inspecteur,

- Mmes Cécile BILLY, Céline HERVEUX, Claudine PAULY, Véronique RONCHARD, contrôleuses,

- MM. Raphaël LOGEL et Stéphane OTTENWAEELTER, contrôleurs.

**Article 2** : Le Préfet du département du Haut Rhin et le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée à M. le Directeur départemental.

Nancy, le 21 septembre 2016

Pour le Préfet du département du Haut Rhin et par délégation,  
L'Administrateur général des finances publiques,  
Le Directeur départemental des finances publiques de Meurthe-et-Moselle,  
Jacques SAILLARD

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES****SECRETARIAT GENERAL****Arrêté n° 2016/DDT/SG/016 du 20 septembre 2016 d'habilitation informatique pour la saisie et de subdélégation pour la validation informatique dans l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire**

La Directrice départementale des territoires, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté ministériel du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

VU l'arrêté ministériel du 20 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'égalité des territoires et du logement ;

VU l'arrêté ministériel du 31 décembre 2013 relatif au cadre de référence interministériel du contrôle interne comptable ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 août 2015 donnant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, directrice départementale des territoires, pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire,

## DECIDE

**Article 1 :** Les personnes nommément désignées à l'annexe 1 sont habilitées informatiquement, sous le contrôle de leur responsable hiérarchique et conformément aux règles du contrôle interne comptable pour les actes initiés dans le progiciel Chorus :

- Chorus : Consultation
- Chorus Budgétaire : Validation

**Article 2 :** Les personnes nommément désignées à l'annexe 2 sont habilitées informatiquement, sous le contrôle de leur responsable hiérarchique et conformément aux règles du contrôle interne comptable pour les actes initiés dans le progiciel interfacé avec Chorus formulaires :

- demande d'achat – Saisie et Validation
- demande de subvention – Saisie et Validation
- constatation du service fait – Saisie et Validation

**Article 3 :** Les personnes nommément désignées à l'annexe 3 sont habilitées informatiquement, sous le contrôle de leur responsable hiérarchique et conformément aux règles du contrôle interne comptable pour les actes initiés dans le progiciel métier interfacé avec Chorus GALION :

- demande de subvention – Saisie et Validation
- constatation du service fait – Saisie et Validation

**Article 4 :** Les personnes nommément désignées à l'annexe 4 sont habilitées informatiquement, sous le contrôle de leur responsable hiérarchique et conformément aux règles du contrôle interne comptable pour les actes initiés dans le progiciel métier interfacé avec Chorus ADS 2007 :

- Saisie et Validation

**Article 5 :** Tous les agents de la DDT sont autorisés à saisir les ordres de mission et les états de frais dans Chorus DT sous la responsabilité de leurs chefs de service respectifs.

Les agents désignés comme "valideur hiérarchique" (VH1) (annexe 5) sont habilités à valider les ordres de mission et les états de frais de déplacement dans Chorus DT sous la responsabilité de leurs chefs de service respectifs.

Les agents désignés comme "gestionnaire valideur" pour les ordres de mission, pour les états de frais et la gestion des factures (annexe 5), sont habilités informatiquement sous le contrôle de leurs chefs de service respectifs, à valider les ordres de mission et les états de frais.

Les agents désignés "responsable du budget local" (annexe 5) sont habilités informatiquement à la validation du budget dans Chorus DT, sous le contrôle de leur responsable hiérarchique et conformément aux règles du contrôle interne comptable.

**Article 6 :** Les personnes nommément désignées ci-après sont autorisées, exclusivement pour les besoins du service, dans la limite des crédits disponibles sur le budget opérationnel de programme 333, et des plafonds définis, à utiliser la carte achat :

- M. Jean VINSON, pour un montant maximum annuel de 50 000 € ;
- Mme Audrey DONNOT, pour un montant maximum annuel de 50 000 € ;
- Mme Corinne HERBECK, pour un montant maximum annuel de 50 000 € ;
- M. Olivier DINEE, pour un montant maximum annuel de 10 000 € ;
- M. Franck THIERY, pour un montant maximum annuel de 5 000 €.

La synthèse de la consommation des crédits par cartes d'achat est présentée mensuellement pour visa à la Directrice ou au Directeur Adjoint ou au Secrétaire Général.

**Article 7 :** La présente décision est exécutoire à compter de la date de sa signature

**Article 8 :** Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Nancy, le 20 septembre 2016

La directrice départementale,  
Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

*Les annexes 1 à 5 sont consultables à la DDT - Secrétariat Général.*

**Arrêté n° 2016/DDT/SG/020 du 20 septembre 2016 portant subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué et de personne représentant le pouvoir adjudicateur en matière de marchés publics**

La Directrice départementale des territoires, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts,

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001, relative aux lois de finances, modifiée par la loi n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU les décrets n° 2005-29 du 12 janvier 2005 et n° 2000-1143 du 21 novembre 2000, modifiant le décret du 17 octobre 1995 relatif au fonds de prévention des risques naturels ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans la région et dans les départements ;

VU le décret n° 2006-975 du 1er août 2006 portant code des marchés publics ;

VU les arrêtés interministériels portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués :

- du 21 décembre 1982, modifié, pour le budget du ministère de l'urbanisme et du logement des transports,
- du 27 janvier 1992, modifié pour le budget du ministère de l'environnement,
- du 4 janvier 1994 pour le budget du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, section budgétaire Ville,
- du 2 mai 2002 pour le budget du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDT/SG-2009/12/01 du 31 décembre 2009 portant organisation de la direction départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle

VU l'arrêté du Premier Ministre portant nomination dans les directions départementales interministérielles, en date du 22 avril 2015, nommant Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, ingénieure générale des Ponts, des Eaux et des Forêts, en qualité de directrice départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 août 2015, portant délégation de signature à Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, directrice départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle ;

VU l'organigramme du service ;

## ARRETE

**Article 1 :** En matière de marchés formalisés de fournitures ou de services ou de travaux supérieurs à 134 000 € HT, la fonction de personnes représentant le pouvoir adjudicateur n'est pas déléguée pour le choix de l'attributaire et la signature des pièces du marché tel que défini par le Code des Marchés Publics.

**Article 2 :** Subdélégation de signature est donnée à Monsieur **Laurent MARCOS**, directeur adjoint, et à Monsieur **Jean VINSON**, secrétaire général, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du Préfet.

La présente subdélégation s'étend également au paiement ainsi qu'à toute opération relevant de la compétence de l'ordonnateur secondaire en matière de gestion du fonds de prévention des risques naturels majeurs (compte 466-1686).

**Article 3 :** Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service désignés ci-dessous :

- Madame **Séverine LABORY**, chargée du service "Agriculture, Forêt, Chasse"
- Monsieur **Fabrice ARKI**, chargé du service "Environnement, Eau, Biodiversité"
- Madame **Isabelle ROUYER-VANNIER**, chargée du service "Habitat et Constructions Durables"
- Monsieur **Frédéric THORNER**, chargé du service "Aménagement Durable, Urbanisme et Risques"

à l'effet de signer tous les documents relatifs d'une part à l'engagement et au service fait des dépenses de l'État, et d'autre part à la liquidation et à la demande d'émission de titres de recettes de l'État, établis dans le cadre de leurs attributions et compétences.

En cas d'absence ou d'empêchement des chefs de service désignés ci-dessus, la délégation de signature qui leur est confiée sera exercée par le chef de service chargé, par décision, de leur intérim.

**Article 4 :** Subdélégation de signature est donnée aux personnes, désignées ci-dessous :

- Madame **Nicole SIEFFER**, chef du pôle "Éducation et Sécurité Routières"
- Monsieur **Francis MALLET**, chef de service adjoint au responsable du service "aménagement durable, urbanisme, risques"
- Monsieur **Mickaël VILLEMEN**, adjoint à la responsable du service "Habitat et Constructions Durables"
- Madame **Emmanuelle PORTEMER**, adjointe au responsable du service "Environnement, eau, biodiversité"
- Madame **Nathalie CAEL**, adjointe au responsable du service "Environnement, eau, biodiversité"
- Monsieur **Jean-Noël BREGERAS**, adjoint au chef du service "Agriculture, Forêt et Chasse"

à l'effet de signer tous les documents relatifs d'une part à l'engagement et au service fait des dépenses de l'État, et d'autre part à la demande d'émission de titres de recettes de l'État, établis dans le cadre de leurs attributions et compétences.

**Article 5 :** Subdélégation de signature est donnée aux chefs d'unités désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, tous les documents relatifs d'une part à l'engagement, à la liquidation et au mandatement des dépenses de l'État, et d'autre part à la liquidation et à l'émission des titres de recettes de l'État, dans la limite de 10 000 euros TTC par commande pour :

- Madame **Audrey DONNOT**, chargée de l'unité "Logistique, Affaires Financières et Communication".

**Article 6 :** Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, tous les documents relatifs à l'engagement, à la liquidation et au mandatement des dépenses de l'État, dans la limite des montants indiqués :

Agents	Montant TTC maximum autorisé	Conditions particulières
Franck THIERY	500 €	Par transaction de commandes
Corinne HERBECK	500 €	Par transaction d'achat de billets de train
	1 500 €	Par transaction de commandes de fournitures
Olivier DINEE	1 500 €	Par transaction de commandes informatiques
Valérie DE ANTONI	2 000 €	Dépenses annuelles dans le cadre des attributions du CLAS

**Article 7 :** La signature des agents habilités par le présent arrêté est accréditée auprès de Monsieur le Trésorier Payeur Général des Vosges.

**Article 8 :** Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 2016/DDT/SG/005 du 21 mars 2016 et sera publié au recueil des actes administratifs.

Nancy, le 20 septembre 2016

La directrice départementale,  
Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

#### Arrêté n° 2016/DDT/SG/021 du 20 septembre 2016 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale

La Directrice départementale des territoires, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment l'article 38 4e,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté préfectoral n° DDT/SG/2009/12/01 du 31 décembre 2009 portant organisation de la direction départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 22 avril 2015 portant nomination dans les directions départementales interministérielles, et nommant Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, ingénieure générale des Ponts, des Eaux et des Forêts, en qualité de directrice départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle,

VU l'arrêté préfectoral du 25 août 2015, accordant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, directrice départementale des territoires et notamment son article 5,

#### ARRETE

**Article 1 :** Subdélégation de signature est donnée à Monsieur **Laurent MARCOS**, directeur adjoint, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions, les décisions mentionnées à l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé à l'exception des numéros 107, 122 et 134.

**Article 2 :** Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux personnes suivantes :

Monsieur **Jean VINSON**, secrétaire général, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- 100 à 141 à l'exception des numéros 107, 122, 134 et 135

Monsieur **Frédéric THORNER**, chef de service "Aménagement Durable, Urbanisme, Risques", pour les décisions des articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 200 à 218
- 329
- 601, 604 et 618

Madame **Séverine LABORY**, chef de service "Agriculture, Forêt, Chasse" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 500 à 526 à l'exception des numéros 510, 514 et 515

Monsieur **Fabrice ARKI**, chef de service "Environnement, Eau, Biodiversité" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 400 à 426
- 219 à 224

Madame **Isabelle ROUYER-VANNIER**, chef du service "Habitat et Constructions Durables" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 300 à 331 à l'exception du numéro 306

Monsieur **Francis MALLET**, chef de service adjoint au chef du service "Aménagement Durable, Urbanisme, Risques", pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 200 à 218
- 329
- 601, 604 et 618

Monsieur **Jean-Noël BREGERAS**, adjoint au chef du service "Agriculture, Forêt et Chasse", pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 500 à 526 à l'exception des numéros 510, 514 et 515

Madame **Nathalie CAEL**, adjoint au chef du service "Environnement, Eau Biodiversité" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 400 à 426
- 219 à 224

Madame **Emmanuelle PORTEMER**, adjoint au chef de service "Environnement, Eau, Biodiversité" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 400 à 426
- 219 à 224

Monsieur **Mickaël VILLEMIN**, adjoint au chef du service "Habitat et Constructions Durables" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 300 à 331 à l'exception du numéro 306

Madame **Nicole SIEFFER**, chef du Pôle "Education et Sécurité Routières", pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 605 (sauf pour la délivrance du diplôme de moniteur d'auto-école) à 612

Monsieur **Florian STREB**, chef du Pôle "Prévention des Risques – Gestion de Crise" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 601, 604 et 618

Messieurs **Patrice ARNAULT**, chef du pôle relais du Pays Haut, et **Jacky BRAZZALE**, adjoint au chef du pôle relais du Pays Haut, dans leurs limites territoriales, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 600, 602 et 603

Madame **Marie AGUAYO-BERTHIER**, chef du pôle "Aménagement Ville Durable", pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 200 à 202

Madame **Sylviane KERSTETTER**, chargée de l'unité "Planification de l'Urbanisme", pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 202

Madame **Suzanne LÉCROART**, chargée de l'unité "Application du Droit des Sols" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 204, 206, 207, 208, 210, 213, 215, 217

Monsieur **Rémi HORES**, chargé de l'unité "Parc de Logement Social Public" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 301, 302, 304, 307, 308, 309

Monsieur **François HUPPERT**, adjoint au chef de l'unité "Parc de Logement Social Public" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- 301, 302, 307, 308, 309

Monsieur **Christian GUIRLINGER**, chargé de l'unité "Transports Exceptionnels" au Pôle Relais du Pays Haut, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- 600, 602 et 603

Monsieur **Sébastien FAGOT**, chargé de l'unité "Coordination et Sécurité Routière" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139
- 613

Madame **Marie-Claude GIROT**, chargée de l'unité "Ressources Humaines" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- 100 à 106, 111, 112 (à l'exception des contrats annuels de l'architecte-conseil et paysagiste-conseil), 130 et 139
- 133 (à l'exclusion des chefs d'unité et de service)

Monsieur **Patrick GARRASSIEU**, chef de l'unité MEAD, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100
- 500 à 513 à l'exception du numéro 510

Monsieur **Nicolas TOQUARD**, chef de l'unité Espace Rural, Forêt, Chasse, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence,

- pour les agents placés sous son autorité : 100

- 516 à 526

Monsieur **Alexandre ROUSSELET**, chef de la mission "Juridique", pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139

- 216 et 303

Monsieur **Jean-Pol SCULIER**, chargé de mission "Ingénierie, Gestion de Crise" pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- 601, 604 et 618

Mesdames et Messieurs **Brigitte BOULANGER, Alain CHAPLIER, Audrey DONNOT, Ghislaine DOSSOU, Vincent FOUCAUT, Marie-Claude GIROT, Anne GUIRLINGER, Christian GUIRLINGER, Christelle HURNI, Angélique MASSON, Patrick MENOUX, Christian NICOLLET, Noëlle SCHMITT, Vincent THIRIET, Patrick VIARD**, chargés ou adjoints des unités et pôles de la DDT, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100 et 139

Madame **Corinne BETIS**, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100

- 206, 207

Mesdames **Marie-Christine SIBILLE** et **Céline RAOULT**, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- pour les agents placés sous son autorité : 100

- 217

Mesdames et Messieurs **Estelle ANDRE, Jean-Christophe ANCEL, Cécile DERON, David GRANDIDIER, Céline DEMESY-RAYBOIS**, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros de référence :

- 206, 207

Madame **Catherine STOFFEL**, pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant le numéro de référence :

- 139

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement des fonctionnaires désignés à l'article 2 du présent arrêté, la délégation de signature qui leur est confiée sera exercée par l'agent chargé de leur intérim, par décision de Madame la directrice départementale des territoires et, à défaut de cette décision :

- en remplacement de Monsieur **Jean VINSON** :

\* par Mesdames **Marie-Claude GIROT** ou **Audrey DONNOT**

- en remplacement des Messieurs **Patrice ARNAULT, Jacky BRAZZALE, Christian GUIRLINGER** :

\* par les fonctionnaires suivants : Mesdames et Messieurs **Séverine LABORY, Fabrice ARKI, Frédéric THORNER, Francis MALLET, Jean VINSON, Isabelle ROUYER-VANNIER, Alexandre ROUSSELET, Marie AGUAYO-BERTHIER, Florian STREB, Mickaël VILLEMEN, Emmanuelle PORTEMER, Nathalie CAEL, Jean-Noël BREGERAS** pour les décisions de l'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé, portant les numéros 600 et 602 (circulation des poids lourds les week-ends et jours fériés)

- en remplacement de Monsieur **Fabrice ARKI** ou de Madame **Emmanuelle PORTEMER** ou de Madame **Nathalie CAEL** :

\* par Madame **Noëlle SCHMITT**, Monsieur **Alain CHAPLIER** pour les décisions portant les numéros 400 à 402

**Article 4** : Subdélégation de signature est donnée aux personnes suivantes à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les ampliations des arrêtés relevant de leur service : Mesdames et Messieurs **Séverine LABORY, Fabrice ARKI, Frédéric THORNER, Francis MALLET, Florian STREB, Marie AGUAYO-BERTHIER, Suzanne LECROART, Jean VINSON, Isabelle ROUYER-VANNIER, Mickaël VILLEMEN, Emmanuelle PORTEMER, Nathalie CAEL, Jean-Noël BREGERAS**.

**Article 5** : L'arrêté de subdélégation de signature n° 2016/DDT/SG/012 du 14 avril 2016 est abrogé

**Article 6** : Le Préfet de Meurthe-et-Moselle et la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Nancy, le 20 septembre 2016

La directrice départementale,  
Marie-Jeanne FOTRE-MULLER

#### **Arrêté n° 2016/DDT/SG/022 du 20 septembre 2016 portant délégation de signature aux agents de la DDT de Meurthe-et-Moselle en matière de fiscalité de l'urbanisme**

La Directrice départementale des territoires, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts,

VU le livre des procédures fiscales, notamment son article L. 255-A ;

VU le code du patrimoine, notamment ses articles L. 524-1 et suivants relatifs à la détermination de l'assiette et la liquidation de la redevance d'archéologie préventive ;

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 331-1 et suivants relatifs à la détermination de l'assiette et la liquidation de la taxe d'aménagement et du versement pour sous densité ;

VU les articles R. 333-1 et suivants du code de l'urbanisme relatifs à la liquidation et à la détermination du versement résultant du dépassement du plafond légal de densité ;

VU notamment l'article R. 620-1 du code de l'urbanisme qui autorise la directrice départementale des territoires à déléguer sa signature en ce qui concerne les matières relevant en propre de ses attributions ;

VU l'arrêté du Premier ministre du 22 avril 2015 portant nomination dans les directions départementales interministérielles et nommant Mme Marie-Jeanne FOTRE-MULLER, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directrice départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle ;

#### **A R R E T E**

**Article 1** : Délégation de signature est donnée à :

- Monsieur Laurent MARCOS, directeur adjoint

- Monsieur Frédéric THORNER, chef du service Aménagement durable, Urbanisme, Risques

- Monsieur Francis MALLET, adjoint au chef du service Aménagement durable, Urbanisme, Risques

- Madame Suzanne LÉCROART, chef de l'unité Application du Droit des Sols

- Madame Marie-Christine SIBILLE, responsable de la cellule Fiscalité ADS

- Madame Céline RAOULT, responsable de la cellule Fiscalité ADS

à effet de signer les actes, décisions et documents de toute nature en matière de détermination de l'assiette et de liquidation :

- de la taxe d'aménagement,

- du versement pour sous densité,

- de la redevance d'archéologie préventive.

**Article 2** : Délégation est en outre accordée à :

- Madame Brigitte VIDVARD, instructrice fiscalité

- Monsieur David GRANDIDIER, instructeur fiscalité



- Madame Nathalie AMBERT, instructrice fiscalité  
à effet de valider la liquidation des taxes dans le logiciel ADS 2007.

**Article 3** : L'arrêté n° 2016/DDT/SG/013 du 9 mai 2016 accordant délégation de signature aux agents de la DDT de Meurthe-et-Moselle est abrogé.

**Article 4** : Le présent arrêté prendra effet dès sa parution au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.  
Nancy, le 20 septembre 2016

La directrice départementale,  
Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

## SERVICE AGRICULTURE – FORÊT – CHASSE

### Unité Aides Directes et Structures

#### Arrêté préfectoral 2016/DDT54/AFC/AD/n° 511, du 19 septembre 2016, portant dérogation temporaire aux dispositions relatives à la couverture du sol pour les inter-cultures longues définies dans le programme d'actions national "nitrates"

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle,

VU la directive européenne n°91/676/CEE du 12 décembre 1991 concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles, dites directive "nitrates" ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles R.211-80 et suivants ;

VU l'arrêté interministériel du 22 novembre 1993 relatif au code des bonnes pratiques agricoles ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole, modifié par l'arrêté du 23 octobre 2013, et notamment le VII de l'annexe I ;

VU l'arrêté S.G.A.R n°2007-272 en date du 23 juillet 2007 du préfet de la région Lorraine, portant délimitation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse ;

VU l'arrêté S.G.A.R n°2008-251 en date du 18 juillet 2008 du préfet de la région Lorraine, modifiant l'arrêté S.G.A.R n°2007-272 en date du 23 juillet 2007 du préfet de la région Lorraine, portant délimitation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse.

VU l'arrêté S.G.A.R n°2015-266 en date du 08 octobre 2015 portant désignation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse, modifiant l'arrêté SGAR n°2007-272 du 23 juillet 2007 modifié ;

VU l'arrêté S.G.A.R n°2014-165 du 05 juin 2014 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Lorraine ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016/DDT54/AFC/415 du 21 juillet 2016 portant reconnaissance des communes en situation de force majeure due aux intempéries dans le département de Meurthe-et-Moselle ;

VU la demande de la FDSEA de Meurthe-et-Moselle en date du 09 août 2016 ;

CONSIDERANT que l'article R211-81-5 du code de l'environnement permet, dans les cas de situations exceptionnelles, en particulier climatiques, de déroger temporairement à certaines mesures des programmes d'actions nitrates après avoir pris l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques ;

CONSIDERANT les conditions climatiques défavorables des mois de mai et juin 2016 ;

CONSIDERANT le rapport technique de la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle du 22 août 2016 ;

CONSIDERANT le Compte rendu du Conseil des ministres du 27 juillet 2016 présentant la situation de la récolte de céréales et les mesures d'accompagnement permettant notamment d'accorder des dérogations à l'implantation de CIPAN ;

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques en date du 15 septembre 2016 ;

SUR proposition de la directrice départementale des territoires,

#### ARRETE

**Article 1er** : Dans le cadre de la couverture du sol pour les inter-cultures longues, sur l'ensemble des communes désignées en zone vulnérable par les arrêtés des préfets coordonnateurs de bassin susvisés, et par dérogation au programme d'actions nationale nitrates, le recours aux repousses de céréales denses et homogènes spatialement est permis au-delà de 20 % des surfaces autorisées à l'échelle de l'exploitation.

**Article 2** : La destruction chimique est interdite sauf modalités particulières prévues dans le 4°) du VII de l'annexe I de l'arrêté du 19 décembre 2011 susvisé.

**Article 3** : Les dispositions du présent arrêté prendront fin le 30 avril 2017.

**Article 4** : Le présent arrêté est susceptible, soit de recours gracieux devant le préfet, soit de recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

**Article 5** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Meurthe et Moselle.

**Article 6** : Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, Madame la directrice départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle, Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand-Est, Monsieur le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Grand-Est, et les agents du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Nancy, le 19 septembre 2016

le Préfet,  
Philippe MAHÉ

## AUTRES SERVICES

### L'AUTRE CANAL

#### Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 137 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal

VU l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU la délibération n°12-2006 du 19 décembre 2006, du Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. L'Autre Canal, autorisant la création d'une régie de recettes,

VU la décision n°101-2015 du 10 septembre 2015, modifiant l'institution de la régie de recettes,

VU l'avis conforme du Comptable public assignataire en date du 30/08/2016,

VU l'avis conforme du Régisseur et du Régisseur suppléant en date du 05/09/2016,

**ARRETE**

**Article 1 :** Mme MATHIEU Pauline est nommée mandataire de la régie de recettes de L'Autre Canal, pour le compte et sous la responsabilité du Régisseur de la régie de recettes, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 2 :** Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu, sous peine de se constituer Comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal.

**Article 3 :** Les sommes encaissées doivent l'être exclusivement selon les modes de recouvrement prévus dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu.

**Article 4 :** Mme MATHIEU Pauline est tenue d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006, relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et établissements publics locaux.

**Article 5 :** Le Directeur et le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.  
Nancy, le 5 septembre 2016

L'Ordonnateur,  
Henri DIDONNA  
Directeur de L'Autre Canal

**Signatures précédées de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »**

Le Régisseur,  
Mme L'HUILLIER Stéphanie

Le Mandataire,  
Mme MATHIEU Pauline

Le Régisseur suppléant,  
Mme PIETA Karine

**Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 138 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal**

VU l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,  
VU la délibération n°12-2006 du 19 décembre 2006, du Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. L'Autre Canal, autorisant la création d'une régie de recettes,

VU la décision n°101-2015 du 10 septembre 2015, modifiant l'institution de la régie de recettes,

VU l'avis conforme du Comptable public assignataire en date du 30/08/2016,

VU l'avis conforme du Régisseur et du Régisseur suppléant en date du 05/09/2016,

**ARRETE**

**Article 1 :** Mme TOUSSAINT Lara est nommée mandataire de la régie de recettes de L'Autre Canal, pour le compte et sous la responsabilité du Régisseur de la régie de recettes, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 2 :** Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu, sous peine de se constituer Comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal.

**Article 3 :** Les sommes encaissées doivent l'être exclusivement selon les modes de recouvrement prévus dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu.

**Article 4 :** Mme TOUSSAINT Lara est tenue d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006, relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et établissements publics locaux.

**Article 5 :** Le Directeur et le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.  
Nancy, le 5 septembre 2016

L'Ordonnateur,  
Henri DIDONNA  
Directeur de L'Autre Canal

**Signatures précédées de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »**

Le Régisseur,  
Mme L'HUILLIER Stéphanie

Le Mandataire,  
Mme TOUSSAINT Lara

Le Régisseur suppléant,  
Mme PIETA Karine

**Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 139 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal**

VU l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU la délibération n°12-2006 du 19 décembre 2006, du Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. L'Autre Canal, autorisant la création d'une régie de recettes,

VU la décision n°101-2015 du 10 septembre 2015, modifiant l'institution de la régie de recettes,

VU l'avis conforme du Comptable public assignataire en date du 30/08/2016,

VU l'avis conforme du Régisseur et du Régisseur suppléant en date du 05/09/2016,

**ARRETE**

**Article 1 :** M. GABORIT Anthony est nommé mandataire de la régie de recettes de L'Autre Canal, pour le compte et sous la responsabilité du Régisseur de la régie de recettes, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 2 :** Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu, sous peine de se constituer Comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal.

**Article 3 :** Les sommes encaissées doivent l'être exclusivement selon les modes de recouvrement prévus dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu.

**Article 4 :** M. GABORIT Anthony est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006, relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et établissements publics locaux.

**Article 5 :** Le Directeur et le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.  
Nancy, le 5 septembre 2016

L'Ordonnateur,  
Henri DIDONNA  
Directeur de L'Autre Canal

**Signatures précédées de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »**

Le Régisseur,  
Mme L'HUILLIER Stéphanie

Le Mandataire,  
M. GABORIT Anthony

Le Régisseur suppléant,  
Mme PIETA Karine

**Extrait du Registre des Arrêtés du Directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » - Arrêté N° 140 – Nomination de mandataire pour la régie de recettes de L'Autre Canal**

VU l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, VU la délibération n°12-2006 du 19 décembre 2006, du Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. L'Autre Canal, autorisant la création d'une régie de recettes,

VU la décision n°101-2015 du 10 septembre 2015, modifiant l'institution de la régie de recettes,

VU l'avis conforme du Comptable public assignataire en date du 12/09/2016,

VU l'avis conforme du Régisseur et du Régisseur suppléant en date du 14/09/2016,

**ARRETE**

**Article 1 :** Mme BERGÉ Laura est nommée mandataire de la régie de recettes de L'Autre Canal, pour le compte et sous la responsabilité du Régisseur de la régie de recettes, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 2 :** Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu, sous peine de se constituer Comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal.

**Article 3 :** Les sommes encaissées doivent l'être exclusivement selon les modes de recouvrement prévus dans l'acte constitutif de la régie et/ou dans les décisions en modifiant son contenu.

**Article 4 :** Mme BERGÉ Laura est tenue d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006, relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et établissements publics locaux.

**Article 5 :** Le Directeur et le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Nancy, le 14 septembre 2016

L'Ordonnateur,  
Henri DIDONNA  
Directeur de L'Autre Canal

**Signatures précédées de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »**

Le Régisseur,  
Mme L'HUILLIER Stéphanie

Le Mandataire,  
Mme BERGÉ Laura

Le Régisseur suppléant,  
Mme PIETA Karine

**Décision n° 111-2016 - Grille tarifaire à compter du 16 Septembre 2016**

VU la Loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle,

VU le décret N° 2002-1172 du 11 septembre 2002, relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle, et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi N° 2006-723 du 22 juin 2006, modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et la Loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle,

VU l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2006, relatif à la création de l'E.P.C.C. "L'Autre Canal",

VU les statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "L'Autre Canal" du 7 décembre 2006,

VU la délibération N° 18-2006, validée par le Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. "L'Autre Canal" du 19 décembre 2006,

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article unique :** M. Henri DIDONNA, Directeur de L'Autre Canal, décide à compter du 16 Septembre 2016, de modifier la décision n°103-2015 comme suit :

TARIFS DES REPETITIONS ET DES ENREGISTREMENTS (TTC) A COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2016 – L'AUTRE CANAL		
TARIFS DES REPETITIONS	TTC	
<b>Répétition groupe</b> : par créneaux de 2 heures en soirée et le mercredi après-midi – présence d'un régisseur (Backline fourni)	9,00 €	L'heure
<b>Répétition groupe autonome techniquement</b> en journée 10h00/13h00 (Backline fourni)	15,00 €	Les 3 heures
<b>Répétition groupe autonome techniquement</b> en journée, 14h00/18h00 - sauf les mercredis - (Backline fourni)	20,00 €	Les 4 heures
<b>Répétition groupe autonome techniquement</b> en journée, 10h00/13h00 + 14h00/18h00 - sauf les mercredis - (Backline fourni).	30,00 €	Les 7 heures
<b>Répétition solo</b> par créneaux de 2 heures en soirée et le mercredi après-midi –présence d'un régisseur (Backline fourni)	5,00 €	L'heure
<b>Répétition solo autonome techniquement</b> en journée, 10h00/13h00 (Backline fourni)	9,00 €	Les 3 heures
<b>Répétition solo autonome techniquement</b> en journée, 14h00/18h00 - sauf les mercredis - (Backline fourni)	12,00 €	Les 4 heures
<b>Répétition solo autonome techniquement</b> en journée, 10h00/13h00 + 14h00/18h00 - sauf les mercredis - (Backline fourni)	18,00 €	Les 7 heures
TARIFS DES ENREGISTREMENTS	TTC	
Travail pédagogique : enregistrement d'un titre et son mix Limité à 1 journée et aux groupes lorrains	80,00 €	Les 7 heures
Enregistrement et/ou mixage comprenant prestation du régisseur son + location de la régie d'enregistrement + studio de répétition à la journée	250,00 €	Les 7 heures
Enregistrement et/ou mixage comprenant prestation du régisseur son + location de la régie d'enregistrement + studio de répétition à la demi-journée	130,00 €	Les 3,5 heures
Captation, en multipistes, d'un concert	250,00 €	Les 7 heures

**TARIFS RESERVES AUX ARTISTES DE LORRAINE (TTC) A COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2016 – L'AUTRE CANAL**

TARIFS DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN STUDIO DE REPETITION	TTC	
Répétition accompagnée dans le studio de répétition habituel du groupe (hors tarif de location éventuel d'un studio à L'Autre Canal) – 1 à 6 séances de 3 h	30,00 €	La séance de 3h00
Pré production d'un enregistrement dans le studio de répétition habituel du groupe (hors tarif de location éventuel d'un studio à L'Autre Canal) – 1 à 6 séances de 3 h	30,00 €	La séance de 3h00

<b>TARIFS DU TRAVAIL SUR SCENE ET ENREGISTREMENTS AUDIO (DANS LA LIMITE DE 14 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT/AN DE DATE A DATE)</b>		<b>TTC</b>
Travail scénique accompagné – Aspects artistiques et techniques – 1 musicien conseil (6h) et 1 technicien conseil (8h)	180,00 €	La journée (7 heures)
Filage – Aspects techniques – 1 technicien – son ou lumière	120,00 €	La journée (7 heures)
Filage – Aspects techniques – 1 technicien – son ou lumière	75,00 €	La ½ journée (4 heures)
Enregistrement audio et/ou mix – Session de 7 heures	120,00 €	La journée (7 heures)
<b>TARIFS DU TRAVAIL SUR SCENE ET ENREGISTREMENTS AUDIO (AU-DELA DE 14 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT/AN DE DATE A DATE)</b>		<b>TTC</b>
Travail scénique accompagné – Aspects artistiques et techniques – 1 musicien conseil (6h) et 1 technicien conseil (8h)	520,00 €	La journée (7 heures)
Filage – Aspects techniques – 1 technicien – son ou lumière	130,00 €	La ½ journée (4 heures)
Filage – Aspects techniques – 1 technicien – son ou lumière	250,00 €	La journée (7 heures)
Enregistrement audio et/ou mix – Session de 4 heures	130,00 €	Les 4 heures
Enregistrement audio et/ou mix – Session de 7 heures	250,00 €	La journée (7 heures)
Captation multipistes d'un concert - présence concomitante de 2 techniciens	500,00 €	La journée (7 heures)
<b>TARIFS DE MISE A DISPOSITION D'UNE SCENE POUR FILAGE</b>		<b>TTC</b>
Mise à disposition de la scène + son et lumière dans le cadre d'un projet intégrant des techniciens attachés au lieu et pris en charge par la production	150,00 €	La ½ journée (4 heures)
Mise à disposition de la scène + son et lumière dans le cadre d'un projet intégrant des techniciens attachés au lieu et pris en charge par la production	260,00 €	La journée (7 heures)
<b>TARIFS DES ATELIERS OU STAGES</b>		<b>TTC</b>
Ateliers ou stages	5,00 €	L'heure

<b>TARIFS VENTES AU GRAND PUBLIC (TTC) A COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2016 - L'AUTRE CANAL</b>		
<b>TARIFS DES VENTES AU BAR DE L'AUTRE CANAL SOIREE CLASSIQUE</b>		<b>TTC</b>
Bière sans alcool : Bavaria 0.0%	1,50 €	25 cl
Bière pression : Bavaria Premium Pils	3,00 €	25 cl
Bière pression : Bavaria Premium Pils	6,00 €	50 cl
Bière pression : La Trappe	3,50 €	25 cl
Bière pression : La Trappe	7,00 €	50cl
Bière bouteille : La Trappe blanche	4,00 €	33cl
Bière bouteille : Claro	4,00 €	33cl
Bière pression : Bavaria 8.6	3,50 €	25 cl
Bière pression : Bavaria 8.6	7,00 €	50 cl
Bière bouteille : Bavaria Claro / Trappe	4,00 €	33 cl
Bière boîte : Bavaria Red et Gold	6,50 €	50 cl
Pastis	3,00 €	2 cl
Vin rouge ou blanc	2,50 €	12 cl
Vin rouge ou blanc	15,00 €	75 cl
Vin rouge ou blanc supérieur	3,50 €	12 cl
Vin rouge ou blanc supérieur	21,00 €	75 cl
Vin blanc moelleux	3,50 €	12 cl
Vin blanc moelleux	21,00 €	75 cl
Cocktail Mix (Alcool + Adjuvant)	6,00 €	15 cl
Alcool fort (Vodka, Whisky, Rhum)	6,00 €	4 cl
Alcool fort (Vodka, Whisky, Rhum)	54,00 €	70 cl
Champagne	6,00 €	10 cl
Champagne	36,00 €	75 cl
Red Bull	4,00 €	25 cl
Vodka + Red Bull	7,00 €	15 cl
Jus de fruits, Soda	1,50 €	25 cl
Eau	1,00 €	50 cl
Friandises (confiseries, chips)	1,50 €	Unitaire

TARIFS SPECIFIQUES EN "HAPPY HOUR" (VENTES AU BAR)		TTC
Bière sans alcool : Bavaria 0.0%	1,00 €	25 cl
Bière pression : Bavaria Premium Pils	1,50 €	25 cl
Vin rouge ou blanc	1,50 €	12 cl
Vin blanc moelleux	2,00 €	12 cl
Jus de fruits, Soda	1,00 €	25 cl
TARIFS AUTRES VENTES		TTC
Paire de baguettes pour batterie	12,00 €	La paire
Jeu de cordes Gt A	12,00 €	Le jeu
Jeu de cordes Gt E	7,00 €	Le jeu
Jeu de cordes Basse	20,00 €	Le jeu
Bouchons d'oreilles Earcare-plugs	10,00 €	Le jeu
Bouchons d'oreilles Pacato	15,00 €	La paire
Casque audio pour enfant	16,00 €	Le casque
Ticket repas restaurant universitaire (hors d'œuvre, plat, fromage, dessert, pain, eau en carafe) – réservé aux stagiaires, musiciens ou invités accueillis à L'Autre Canal dans le cadre de l'une ou l'autre de ses activités	9,00 €	Par repas
Ticket repas restaurant universitaire (hors d'œuvre, plat, fromage, dessert, pain, boisson en cannette, eau en carafe) – réservé aux stagiaires, musiciens ou invités accueillis à L'Autre Canal dans le cadre de l'une ou l'autre de ses activités	11,00 €	Par repas
TARIFS DES PRESTATIONS PUBLIQUES		TTC
Atelier Jeune Public	5,00 €	Par enfant
Vestiaire	1,00 €	Par personne

**TARIFS VENTES AUX ORGANISATEURS, POUR LES EVENEMENTS PRODUITS A L'AUTRE CANAL  
A COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2016**

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS		HT
Personnel sans qualification spécifique requise : <i>accueil artiste, technicien plateau, runner, caissier</i>	25,00 €	L'heure
Personnel qualifié : <i>assistant technique, personnel non cadre</i>	29,00 €	L'heure
Personnel très qualifié : <i>technicien conseil, régisseur, cadre, technicien son, technicien lumières, référent événement</i>	34,00 €	L'heure
Intervenants formateurs : <i>stage, formation</i> , Intervenants sur travail de création : <i>coaching, conception lumière et son</i>	50,00 €	L'heure
Agent de sécurité, contrôleur, vestiaire	23,00 €	L'heure
TARIFS DES PRESTATIONS D'ACCUEIL ARTISTES		HT
Sandwich	4,00 €	Unitaire
Collation sucrée/salée	7,00 €	Par personne
Collation d'accueil, Préparation pour Tour bus, ou Petit déjeuner,	8,00 €	Par personne
Buffet	12,00 €	Par personne
Repas simple	16,00 €	Par personne
Repas supérieur	21,00 €	Par personne
Bouteille alcool fort	21,00 €	Par personne
Location serviette de toilette	0,50 €	Unitaire
Location drap de bain	1,00 €	Unitaire
Forfait carburant pour prêt du véhicule de L'Autre Canal sur l'agglomération de Nancy	20,00 €	Forfaitaire
TARIFS DES PRESTATIONS D'ACCUEIL EVENEMENTS PRIVES		HT
Boissons chaudes et froides (sans alcool) à l'accueil + viennoiseries pour l'accueil	3,50 €	Par personne
Boissons chaudes et froides (sans alcool) pour la journée + viennoiseries pour l'accueil	6,00 €	Par personne
TARIFS DES PRESTATIONS MENAGE		HT
Ménage Salle A	20,00 €	Unitaire
Ménage Bar	100,00 €	Unitaire
Ménage Espace accueil artistes	70,00 €	Unitaire
Ménage Club	50,00 €	Unitaire
Ménage Grande Salle	80,00 €	Unitaire
Raccord ménage sanitaires public	150,00 €	4H00
Tarif dans les cas de coproduction et mise à disposition partenariale	50% des tarifs "prestations ménage" ci-dessus	

TARIFS APPLICABLES POUR L'ORGANISATION DE CONCERTS OU RESIDENCES (HT) SE DEROULANT A L'AUTRE CANAL A COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2016		
<b>TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE POUR CONCERTS</b>		<b>HT</b>
<b>Location Club jusqu'à 350 spectateurs</b> (invitations comprises). Coût comprenant les frais de gestion générés par la vente de billetterie sur place, et le temps de travail du personnel affecté à la gestion administrative en dehors du temps de concert. Cette location comprend l'utilisation des espaces bar, catering et loges. <b>Nb. Cette location n'est possible qu'en cas de transfert de la Grande salle au Club, en raison du nombre de préventes non conformes aux attentes.</b>	600,00€	La journée (12 heures)
<b>Location Grande Salle jusqu'à 700 spectateurs</b> (invitations comprises) Coût comprenant les frais de gestion générés par la vente de billetterie sur place, et le temps de travail du personnel affecté à la gestion administrative en dehors du temps de concert. Cette location comprend l'utilisation des espaces bar, catering et loges.	900,00 €	La journée (12 heures)
<b>Location Grande Salle de 701 à 1293 spectateurs</b> (invitations comprises) Coût comprenant les frais de gestion générés par la vente de billetterie sur place, et le temps de travail du personnel affecté à la gestion administrative en dehors du temps de concert. Cette location comprend l'utilisation des espaces bar, catering et loges.	1 200,00 €	La journée (12 heures)
<b>Forfait location lié au "réalisé billetterie"</b> (* La billetterie HT s'entend nette de la Sacem et de la taxe sur les spectacles)	4% de la billetterie HT(*)	
<b>Forfait location lié au "réalisé billetterie"</b> Si concert gratuit dans le Club	Forfait 400€ HT	
<b>Forfait location lié au "réalisé billetterie"</b> Si concert gratuit en Grande Salle	Forfait 800€ HT	
<b>Forfait particulier</b> Surcoût pour la production d'un concert payant pour le compte d'un tiers dont l'activité première ne relève pas du spectacle vivant	1 200,00 €	Forfait concert
<b>TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE POUR : RESIDENCE, FILAGE, PRE-PROD</b>		<b>HT</b>
<b>Location Club</b> équipée son et lumière. Coût comprenant le temps de travail du personnel affecté à la gestion administrative de la mise en œuvre de cet événement. Cette location comprend l'utilisation des espaces catering et loges.	300,00 €	La journée (12 heures)
<b>Location Grande salle</b> équipée son et lumière. Coût comprenant le temps de travail du personnel affecté à la gestion administrative de la mise en œuvre de cet événement. Cette location comprend l'utilisation des espaces catering et loges.	700,00 €	La journée (12 heures)
<b>TARIFS APPLICABLES POUR L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT AUTRE QU'UN CONCERT SE DEROULANT A L'AUTRE CANAL A COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2016</b>		
<b>TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE POUR UNE REUNION SIMPLE (Temps d'installation et de démontage compris)</b>		<b>HT</b>
<b>Location Catering</b> sans vidéoprojecteur et écran (compris les fluides et le ménage)	250,00 €	La journée (7 heures)
<b>Location Salle A</b> avec vidéoprojecteur et écran (compris les fluides et le ménage)	150,00 €	La journée (7 heures)
<b>Location Bar</b> (compris les fluides, le ménage)	500,00 €	La ½ journée (4 heures)
<b>Location Club</b> sans scène, avec espace Bar (compris les fluides, le ménage)	900,00 €	La ½ journée (4 heures)
<b>Location Grande salle</b> sans scène, avec espace Bar (compris les fluides, le ménage)	1 200,00 €	La ½ journée (4 heures)
<b>TARIFS DES LOCATIONS DE SALLE POUR EVENEMENTS PRIVES (Temps d'installation et de démontage compris)</b>		<b>HT</b>
<b>Location Club</b> compris espace bar, espace accueil artistes, salle A et vestiaire ainsi que les fluides et ménage	1 800,00 €	La ½ journée (6 heures)
<b>Location Grande salle</b> compris espace bar, espace accueil artistes, salle A et vestiaire ainsi que les fluides et ménage	2 600,00 €	La ½ journée (6 heures)
<b>Location Grande salle + Club</b> compris espace bar, espace accueil artistes, salle A et vestiaire ainsi que les fluides	3 000,00 €	La ½ journée (6 heures)
<b>Location Club</b> compris espace bar, espace accueil artistes, salle A et vestiaire ainsi que les fluides	2 700,00 €	La journée (12 heures)
<b>Location Grande salle</b> compris espace bar, espace accueil artistes, salle A et vestiaire ainsi que les fluides	3 900,00 €	La journée (12 heures)
<b>Location Grande salle + Club</b> compris espace bar, espace accueil artistes, salle A et vestiaire ainsi que les fluides	4 500,00 €	La journée (12 heures)
<b>Location pour journée supplémentaire</b> de montage en petite ou grande salle (hors technicien - compris les fluides et le ménage)	1 000,00 €	Forfait jour

## Décision n° 112-2016 - Tarification des concerts de Septembre - Octobre - Novembre - Décembre 2016

VU la Loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle,

VU le décret N° 2002-1172 du 11 septembre 2002, relatif aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle, et modifiant la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi N° 2006-723 du 22 juin 2006, modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et la Loi N° 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle,

VU l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2006, relatif à la création de l'E.P.C.C. « L'Autre Canal »,

VU les statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « L'Autre Canal » du 7 décembre 2006,

VU la délibération N° 18-2006, validée par le Conseil d'Administration de l'E.P.C.C. « L'Autre Canal » du 19 décembre 2006,

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article unique :** M. Henri DIDONNA, Directeur de L'Autre Canal, fixe les tarifs suivants pour la programmation des manifestations publiques de Septembre à Décembre 2016. Ces derniers ont été déterminés dans le but d'optimiser la fréquentation de la structure et en tenant compte de la réalité économique du secteur.

2016	Activité	Nom de la soirée	Prévente Tarif Carte Lac	Prévente Tarif Plein	Porte Tarif Carte Lac	Prévente Tarif Réduit *	Porte Tarif Plein
<b>Sept</b>							
16	Concert	Villa schweppes BPM : Jeff Tuts + Luigi b2b L-jay + Seby + Diliman + VF089 + OMR + STU b2b Roland Gann + VJ Aniki + Agoria + Danny Daze + Silens + Straybird + Marst b2b Manu Chaman	7 €	12 €	12 €	-	15 €
22	Concert	Talisco + Holy Two	gratuit	15 €	5 €	-	18 €
30/09 au 08/10	Exposition	Arcade Maniac	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
<b>Oct</b>							
04	Spectacle	Pick'o'rama	-	5 €	-	3 €	5 €
07	Concert	Naive new beaters + Las aves + Rocky	12 €	17 €	17 €	-	21 €
08	Concert	Worakls + Joachim Pastor + Acid Arab + Carpenter Brut + French 79	20 €	25 €	25 €	-	28 €
14	Concert	Asak Maboul + Lescop + Camp Claude	12 €	17 €	17 €	-	21 €
18	Conférence	Raconte-moi une histoire : John Coltrane	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
23	Foire	Foire aux disques	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
27	Concert	Kery James + Blanco	23 €	26 €	26 €	-	29 €
29	Concert	DJ Shadow	17 €	22 €	22 €	-	25 €
<b>Nov</b>							
03	Concert	Robert le magnifique + Arm & TEPR	gratuit	10 €	5 €	-	13 €
04	Concert	Roche Musique Label Night	12 €	17 €	17 €	-	20 €
08	Concert	Emily Jane White + Ladylike Lily + Foxtails Brigade	5 €	10 €	10 €	-	13 €
09	Concert	Blues pills + Kadavar	20 €	25 €	25 €	-	28 €
10	Concert	Suuns + Electric Electric	12 €	17 €	17 €	-	20 €
12	Concert	Tremplin Buzzbooster	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

13	Concert	The Divine Comedy + Lisa O'Neill	22 €	27 €	27 €	-	30 €
15	Concert	Nada Surf	18 €	23 €	23 €	-	26 €
16	Concert	Tété	23 €	-	25 €	-	26 €
17	Conférence	Raconte-moi une histoire : Jimmy Hendrix	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
17	Concert	Ukandanz + Cannibales & Vahinés	gratuit	10 €	5 €	-	13 €
18	Concert	Manuel Etienne	gratuit	gratuit	5 €	-	5 €
20	Concert	Alborosie & Shengen Clan + Roots division	18 €	23 €	23 €	-	26 €
23	Concert	Superbus	24 €	27 €	27€	-	30 €
24	Concert	Zéro + Michel Cloup Duo	7 €	12 €	12 €	-	15 €
25	Concert	MHD	21 €	24 €	24 €	-	27 €
26	Concert	General Elektriks + No drum no moog	17 €	22 €	22 €	-	25 €
29	Concert	Paradis + Portland	gratuit	10 €	5 €	-	13 €
30	Concert	SCH	25 €	28 €	28 €	-	31 €
<b>Déc</b>							
01	Concert	Boulevard des airs	20 €	23 €	23 €	-	26 €
02	Concert	Rise of the northstar	14 €	19 €	19 €	-	22 €
06	Concert	Cocoon	18 €	23 €	23 €	-	26 €
07	Conférence	Les pionniers du Punk Rock	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
08	Concert	Winter camp	gratuit	12 €	5 €	-	15 €
09	Concert	Wax Tailor + Kognitif	21 €	26 €	26 €	-	29 €
10	Concert	A-WA	18 €	23 €	23 €	-	26 €
13	Concert	Dionysos	-	-	23 €	-	28 €
15	Concert	Boars	gratuit	-	gratuit	-	5 €
16	Concert	Le party de Noël	5 €	10 €	10 €	-	13 €

(\*) Pour le spectacle du mardi 4 octobre 2016, le tarif réduit ne s'adresse qu'aux enfants de moins de 12 ans.

Un tarif à 3 € existe en plus sur tous les concerts. Ces billets sont exclusivement vendus à des structures sociales ou socioculturelles, à destination de leurs usagers.

**Information spécifique :**

L'Autre Canal accepte la carte Multipass Lorraine comme mode de paiement (10 € crédités par le Conseil Régional de Lorraine sur une carte remise à chaque lycéen de la région).

Nancy, le 16 septembre 2016

L'Ordonnateur,  
Henri DIDONNA  
Directeur de L'Autre Canal

